

MAG'ZINE



JOINVILLE
LE PONT



Notre Bilan !

hors série janvier-février 2019

BILAN DE L'ACTION MUNICIPALE conduite par **Olivier DOSNE**
et son équipe **2008 - 2018 / 10 ans** d'action à votre service



SOMMAIRE

06 Budget

PRENDRE SOIN DES JEUNES GÉNÉRATIONS

- 10 Petite enfance
- 12 Scolaire
- 14 Périscolaire
- 16 Jeunesse

AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

- 19 Voirie-éclairage public
- 24 Espaces verts
- 26 La Marne
- 28 Développement durable
- 30 Stationnement
- 32 A4/A86
- 33 PLU

PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES

- 36 Accessibilité
- 38 Solidarité
- 40 Logement

ANIMER VOTRE QUOTIDIEN

- 45 Culture
- 48 Associations
- 49 Animations
- 50 Sports



DÉVELOPPER LE DYNAMISME ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- 54 Renouveau des Hauts de Joinville
- 58 Commerce & Développement économique et emploi

S'ADAPTER À VOS ATTENTES

- 61 Fibre optique
- 62 Modernisation des services publics et proximité avec les habitants

DES ÉQUIPES AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN

- 65 Personnel municipal
- 66 Sécurité
- 68 Trombinoscope

- 70 Tribunes



A photograph of a man in a dark suit and a woman in a patterned dress shaking hands. The man is looking down at the woman. In the background, there are other people, suggesting a social or professional gathering.

“ Prendre des initiatives,
élaborer des actions,
entreprendre
des réalisations ”

ÉDITO

En 2008, les Joinvillais choisissaient la liste « Joinville avec vous» que j'avais le plaisir de conduire. Réélus dès le premier tour en 2014, nous avions à cœur de continuer à œuvrer au service de notre commune.

Ce numéro fait le bilan de 10 ans de gestion municipale. Un bilan n'est pas un éloge flatteur. Ce n'est pas sa vocation. C'est avant tout un exercice démocratique qui permet à chacun d'entre vous de juger l'action de la majorité municipale. Les promesses ont-elles été tenues ? Les décisions prises sont-elles efficaces ? La Ville avance-t-elle dans le bon sens ? Voilà les questions que posent ce document.

Tout au long de ces pages, je vous invite à découvrir ou redécouvrir les actions que la majorité a menées. Chacune de ces actions s'inscrit dans le temps. C'est en effet profondément et durablement que nous voulons transformer la ville, la faire rayonner et améliorer la qualité de vie des Joinvillais. Des décisions prises il y a 10 ans portent leurs fruits maintenant et certaines décisions que nous prenons aujourd'hui engagent la Ville pour de nombreuses années. Voilà pourquoi cette mise en perspective est intéressante.

Soyez assurés que nous continuerons de tenir les engagements pris devant vous lors des élections municipales.

OLIVIER DOSNE
Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller régional d'Île-de-France

BUDGET

Depuis 2008, avec l'équipe municipale nous avons dû faire face à un contexte difficile avec le désengagement financier de l'Etat et la crise du financement bancaire entre 2008 et 2013. Beaucoup de collectivités ont choisi de sacrifier leurs investissements ou de réduire les services à leurs administrés. Cela n'a pas été notre choix. Nous avons au contraire créé une dynamique vertueuse en contenant le train de vie de la collectivité, en renégociant les marchés publics de la ville, en étant rigoureux tout simplement. Investir et développer l'offre de services tout en maintenant des finances saines malgré la baisse drastique de nos ressources. Voilà un pari que nous avons su relever.

UN DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT SANS PRÉCÉDENT

L'Etat, plutôt que de travailler à réduire ses dépenses a préféré, de manière rapide et violente, réduire les dotations qu'il verse aux collectivités locales et réaliser des prélèvements sur leurs recettes. Entre 2014 et 2018, la ville aura ainsi perdu plus de 7,5 M €. La principale dotation de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement, représentait, en 2013, 21 % de nos recettes contre 8% en 2018.

Malgré ces coups de rabots, la municipalité n'a pas augmenté les taux d'impositions depuis 2014. La taxe d'habitation représente 9 979 767 €, soit près du tiers de nos recettes.

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS À //

Réduire les charges courantes

La Ville a réussi à baisser ses charges à caractère général (fluides, électricité, contrats de maintenance, eau, fournitures,...) entre 2014 et 2018, malgré l'inflation des dépenses courantes et le renforcement de nombreux services (petite enfance, jeunesse, action sociale, culture, écoles,...).

En 2014, les charges à caractère général s'élevaient à 8 809 328,96 €. En 2017, elles étaient de 7 359 083,76 €. La Ville a également réussi à contenir l'augmentation de ses charges de personnel. Elles représentent 53 % de ses dépenses de fonctionnement. Ce qui situe la Ville légèrement en dessous de la moyenne des communes de 10 000 à 20 000 habitants dont le ratio s'élève à 54 %.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement ne s'est pas faite au détriment du service public mais par l'utilisation de bonnes techniques de gestion et une volonté affichée de mettre autant que possible en concurrence nos fournisseurs.

Développer les services à la population

Ce bilan démontre que loin de faire des économies au détriment des services rendus aux

Joinvillais, nous avons eu à cœur de les développer dans tous les domaines : de la restauration bio dans les écoles, au développement de l'action culturelle, de la création de places de crèches aux animations pour les seniors, etc.

Pour ne citer que deux chiffres évocateurs

Nous avons plus que doublé les subventions aux associations : en 2008, les subventions aux associations étaient de 419 389,62 € alors qu'en 2018, elles étaient de 928 314 48 €. **Nous avons plus que doublé** la subvention de la Ville au Centre Communal d'Action Sociale qui est passée de 361 219,94 € en 2009 à 767 310,54 € en 2018.

Investir massivement pour les Joinvillais et leur cadre de vie

C'est un programme d'investissement total de 80 millions d'euros qui a été réalisé depuis 2008, dont 39 millions d'euros entre 2014 et 2017. En 2017, l'investissement représente une dépense de 557 € par habitant pour la commune contre 300 € pour la moyenne des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

Cet effort se poursuit en 2018 avec le vote de 29 M€ d'investissement supplémentaire. Au-delà de la réfection de rues, notre patrimoine s'enrichit de nouveaux équipements qui font le dynamisme de notre ville : école de danse Aurélie Dupont, gymnase Le Bataillon, crèche et relais assistantes maternelles Les Petits Chéris, groupe scolaire Simone Veil, Maison des



Quai du Barrage

Solidarités et de l'Emploi, maison des associations, espace jeunesse et ludothèque le 25, ...

Un endettement faible

Cet investissement ambitieux et ce renforcement des services à la population ne se fait pas au détriment de la santé financière de la commune. Les générations futures n'auront pas à supporter un fardeau lié à un endettement excessif. Après avoir réalisé un effort de désendettement sur le 1^{er} mandat, la ville affiche un faible endettement (8,5 M€). En raison de la raréfaction du crédit sur la période 2008-2013, la Ville a essentiellement autofinancé ses investissements.

L'encours de dette était au 31 décembre 2017 de 459 € par habitant à Joinville-le-Pont contre 895 € par habitant pour la moyenne des villes de 10 000 à 20 000 habitants.

La Commune est parmi les Villes les moins endettées du Val-de-Marne. Cette dette est bien gérée et en toute transparence. La ville n'a aucun emprunt toxique. Son encours de dette est par ailleurs réparti entre plusieurs prêteurs reconnus du secteur public.

Les intérêts de la dette de la commune s'élèvent ainsi en 2017 à 158 000 €, soit une dépense de 9 € par habitant contre une moyenne de 28 € par habitant pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants.

LE MOT DE L'ÉLU

“ Grâce aux efforts réalisés depuis 2008 dans la gestion des deniers publics communaux, la Ville est parvenue à rétablir une forte capacité d'autofinancement. C'est ce qui lui a permis de supporter cet effort d'investissement sans précédent. Grâce à la politique que nous conduisons depuis 2008, la Ville affichera en 2020 une santé financière saine et solide avec un patrimoine enrichi et modernisé, adapté aux besoins des prochaines années. ”

FRANCIS SELLAM

Adjoint au Maire chargé des Finances, des Ressources Humaines et du Logement



PRENDRE SOIN DES JEUNES GÉNÉRATIONS

- 10** Petite enfance
- 12** Scolaire
- 14** Périscolaire
- 16** Jeunesse



Extension // école maternelle Polangis

PETITE ENFANCE

En accueillant les petits Joinvillais dans un environnement propice à leur épanouissement et en leur proposant, dès que cela est possible, le choix du mode d'accueil, la Ville souhaite permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Pour atteindre cet objectif, depuis 2008, nous avons plus que doublé l'offre d'accueil en créant ou favorisant la création de 130 places de crèches.

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

CRÈCHE DES PETITS CHÉRIS

La Ville a souhaité réserver un espace de 750 m² dédié à la petite enfance dans le nouveau quartier des Hauts de Joinville, afin de répondre aux besoins de ses nouveaux habitants. Cet espace offre aux familles joinvillaises un multi'accueil de 34 berceaux Les petits Chéris (ouverture le 2 janvier 2017), dont la gestion a été déléguée à l'entreprise de crèche La Maison Bleue. Une attention toute particulière a été ap-



portée à la qualité de l'offre de cette nouvelle crèche afin qu'elle soit en mesure de répondre parfaitement aux demandes des familles. Elle se distingue en effet des autres structures grâce à une amplitude horaire élargie. La crèche est ouverte 11h30 par jour, de 8h à 19h30 et propose une ouverture au mois d'août comme crèche de garde. Coût : 2,1 M€

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

dont les missions sont triples :

- proposer aux assistant(e)s maternel(le)s et aux gardes à domicile un espace de rencontre et d'information

visant à les soutenir dans l'exercice de leur profession;

- offrir aux parents une information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants à Joinville, une aide dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins et une information sur la fonction d'employeur;
- proposer aux enfants des temps d'accueil-jeux, espaces de socialisation, en présence de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur garde à domicile et sous leur responsabilité.

**UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/
PARENTS (LAEP)**, en cours de création, ouverture prévue janvier 2019.

ET AUSSI

Crèche Kangourou (2010)

Création de 32 berceaux

Crèche des Petites Canailles (2014)

Création de 60 berceaux

Un soutien financier important à la crèche parentale Les Petits Pinsons

Rénovation de la halte-garderie Trampoline transformée en multi-accueil (2015) permettant la création de 2 places supplémentaires

Crèche des Minilions

Création de 10 berceaux (2017)



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

+138
places en crèche

Ce sont donc 138 places de crèche qui ont été créées sur la période, soit plus du double de l'offre existante sur la commune en 2018.

Après avoir développé l'offre de garde collective, la Ville s'attache aujourd'hui à promouvoir et professionnaliser l'offre de garde privée proposée par les assistantes maternelles ou gardes à domicile. C'est dans cet objectif qu'a été créé le Relais d'Assistantes Maternelles, qui propose aujourd'hui un accompagnement de grande qualité aux 83 assistantes maternelles agréées sur le territoire de la commune et aux familles qui les emploient.



LE MOT DE L'ÉLU

“ Obtenir un mode de garde pour ses enfants est souvent un parcours du combattant pour les familles et un facteur de stress. C'est justement pour accompagner les jeunes parents joinvillais que notre majorité a décidé d'investir massivement dans la création de places de crèche mais aussi dans l'accompagnement des familles et des professionnels. A Joinville, la demande de places en crèche est aujourd’hui satisfaite à 61.6%, à rapprocher avec un taux de satisfaction de 45.3% seulement sur l'ensemble du département du Val de Marne. ”

JEANNINE CHERY

Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance



SCOLAIRE

Depuis notre élection, nous avons tenu à faire de l'éducation une priorité de l'action municipale autour de deux principes : la réussite éducative et l'égalité. À Joinville, nous voulons donner à chaque enfant les chances de réussir en tirant parti de tous les champs possibles. Car bien apprendre, c'est aussi bien manger, se sentir bien dans son école, expérimenter et s'ouvrir à la culture, au sport, à la découverte ou encore s'amuser et se détendre.



RÉALISATION MAJEURE

10
ANS

GROUPE SCOLAIRE SIMONE VEIL

Cette école, constituée de 9 classes de maternelles, 3 classes d'élémentaires, une salle de motricité, une bibliothèque et un centre de loisirs se développe sur plus de 3000 m² et 1200 m² de cours extérieures.

Elle remplace très avantageusement la maternelle du Centre.

Coût : 9 M€

ET AUSSI

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

(septembre 2017) après une large consultation auprès des parents (78% favorables). Ce retour s'est effectué avec le maintien des acquis qualificatifs mis en place en 2014 : goûter et atelier périscolaire en élémentaire le soir en parallèle de l'étude, professionnalisation des animateurs, ouverture de deux centres de loisirs (La Fontaine/Voisin), projet éducatif territorial conservé.

CANTINE RESPONSABLE ET DURABLE

- 50% minimum de produits bio d'origine France, 55% en 2019.
- 30% de produits d'origines locales.
- 1 plat végétarien par semaine.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : mise en place de tables de tri et récupération des bio-déchets.

EQUIPEMENTS INFORMATIQUES

Un matériel informatique de pointe dans les écoles (116 K€ entre 2013 et 2017 : VPI, tablettes, ordinateurs, vidéoprojecteurs).

- Des activités variées proposées aux enfants sur le temps scolaire (natation, aviron, éducateur sportif, classes de découverte) et périscolaire.
- Rénovation de tous les sanitaires des écoles que la Ville nettoie deux fois par jour.
- 150 000 euros d'investissement pour la sécurisation des écoles dans le cadre du plan Vigipirate (2017).
- Navette scolaire : service mis en place pour assurer le transport des enfants dont le domicile est éloigné de l'établissement scolaire qu'il fréquente (24 enfants quartier du quai de la Marne).

**NOTRE PATRIMOINE SCOLAIRE EST
RÉGULIÈREMENT RÉHABILITÉ, ENTRETENU
OU AGRANDI**

École Eugène Voisin réfection du self
422 800 €

École Palissy achats d'un terrain mitoyen
pour un éventuel agrandissement et réhabilita-
tion complète du self (2017) 200 K€

École du Parangon installation
d'un auvent (2018)

École Oudinot réfection de la cour (2015) 312
K€, nouvelle plonge (2018) 72 600 €

École maternelle Jouglal extension de
l'école par la création d'un nouveau bâti-
ment, mise en accessibilité PMR, création
d'une chaufferie par agro-pellets et mise en
valeur des espaces extérieurs (2011/2013)
1 278 311 €

École La Fontaine aménagement d'une salle
pour l'ouverture d'une 5^{ème} classe (2016)

École P'tit Gibus réhabilitation de la cours
et d'espaces jeux (2013) 80 900 €



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

+32%
d'enfants qui déjeunent
à la cantine

EFFECTIFS SCOLAIRES

Rentrée 2008 // 1 724 élèves pour 65 classes.
1 184 élèves déjeunant à la cantine (69% de
fréquentation).

Rentrée 2018 // 1 909 élèves pour 72 classes,
soit une hausse de +11% des effectifs sur 10
ans. + 7 ouvertures de classes dans le 1^{er} degré.
1 565 enfants déjeunant à la cantine (82% de
fréquentation), soit une **évolution de + 32%**
en dix ans.



LE MOT DE L'ÉLU

“ Depuis 10 ans, nos enfants travaillent avec leurs professeurs, animateurs et Atsem dans de bonnes conditions et une grande écoute, plébiscitées par tous sur un chemin d'élcolier reconnu de la maternelle au lycée. Les parents d'élèves nous aident avec force et positivisme. Au-delà de l'investissement, y compris informatique, dans les écoles, et du travail formidable de nos Atsem et de nos animateurs, nous sommes particulièrement attentifs aux questions de santé publique que ce soit dans la rénovation des toilettes ou dans une cantine éco responsable. Nous sommes fiers des projets pédagogiques que la ville accompagne comme le sport à l'école, le savoir nager, les spectacles, le cinéma, le développement durable, en lien avec nos associations, comme « le bridge à l'école » ou le « Rame à l'école ». Nous sommes aussi attentifs à la mixité dans nos établissements pour un accueil de tous. ”

VIRGINIE TOLLARD

Adjointe chargée de la Vie Scolaire
– Conseillère Territoriale

PÉRISCOLAIRE

Le temps périscolaire, c'est l'accueil des enfants le matin avant l'école, le midi, le soir et le mercredi.
La municipalité a mis en place des activités de qualité pour laisser aux enfants la possibilité de se dépenser ou de laisser place à leur créativité, le tout encadré par des équipes municipales qualifiées et investies au bien-être des enfants.



RÉALISATION MAJEURE



EXTENSION ÉCOLE MATERNELLE DE POLANGIS (OCTOBRE 2011)

Dans le cadre de l'extension de l'école maternelle de Polangis, celle-ci a bénéficié d'une nouvelle salle de motricité, d'une autre salle polyvalente et d'une nouvelle bibliothèque/salle de documentation.

Coût : 1 278 311 M€

ET AUSSI

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ET DE LA QUALITÉ DES ACCUEILS DE LOISIRS DANS LES ÉCOLES PAR LA MISE EN PLACE DU PEDT (PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL) EN SEPTEMBRE 2015

- Création de trois nouveaux accueils de loisirs à Palissy, La Fontaine et Eugène Voisin.
- Développement de l'offre périscolaire par la mise en place d'ateliers en parallèle de l'étude en élémentaire et une extension des accueils jusqu'à 18h30.
- La Ville fournit les goûters aux enfants sur l'accueil du soir.
- Mise en place d'informations pour les parents : journées portes ouvertures des accueils de loisirs, réunions d'informations en mairie pour les parents des futurs élèves de l'école maternelle, blog des accueils de loisirs.
- Mise en place d'un portail dématérialisé pour gérer à distance 24h/24h ses réservations et ses factures.
- Mise en place de projets communs fédérateurs intergénérationnels, (téléthon, grands jeux, sécurité routière, histoire de Joinville, fête des accueils de loisirs, exposition artistique des enfants en mairie, philosophie, droits de l'enfant), projets cinéma, théâtre, danse, musique..., prévention sur les accidents domestiques, spectacle en fin d'année pour les enfants, journées passerelles avec les crèches et la jeunesse...
- Un taux d'encadrement qualitatif d'un animateur par groupe de 8 enfants en maternelle et un pour 12 enfants en élémentaire.



Centre de loisirs de Polangis



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

515
enfants en accueil

Le nombre d'animateurs mobilisés sur le temps périscolaire au global

- matin 32 animateurs mais au total 64 car une semaine sur deux
 - midi 90 animateurs
 - soir 65 animateurs
 - mercredi 62 animateurs
- 6 points école**
- 1 animateur bpjeps
 - 10 animateurs multimédia
 - 15 animateurs autour de la bientraitance
 - 16 animateurs sur l'aide aux devoirs
 - 18 animateurs secourisme
 - 18 animateurs aux techniques d'animation (mener un projet, accueil handicap...)
 - 6 animateurs BAFA et BAFD
 - 4 animateurs sécurité incendie
 - le nombre d'heures d'accueil périscolaire/an : 536 276

Fréquentation (nombre d'enfants) :

en moyenne 515 enfants en accueil du soir/jour et 471 enfants le mercredi.

LE MOT DE L'ÉLU

“ Nos équipes travaillent chaque jour sur des idées nouvelles et produisent des trésors d'imagination pour l'épanouissement de nos enfants, tout en respectant un cadre rigoureux. La qualité de nos accueils est reconnue par la communauté éducative et les parents d'élèves que nous remercions pour le dialogue de qualité. Les locaux appropriés, la formation des animateurs, un taux d'encadrement adapté sont autant de facteurs de réussite. ”

ARESKI OUDJEBOUR

Adjoint au Maire chargé des activités périscolaires, du CMEJ et de l'emploi des Jeunes



Centre de loisirs Palissy

JEUNESSE

La municipalité a la volonté de s'adresser à l'ensemble des jeunes de la commune en ciblant les besoins de chacun selon leur âge. Au travers de ses équipements et de son équipe d'animateurs la Ville s'investit aussi bien dans l'orientation scolaire ou professionnelle, la prévention santé, la recherche d'un premier emploi, des activités de loisirs, l'accompagnement à la scolarité, l'aide à la parentalité ou bien encore des actions favorisant l'intégration et la citoyenneté. Depuis 2008, nous avons rénové l'ensemble des équipements jeunesse de la Ville et créé des activités nouvelles notamment en direction des familles.



RÉALISATION MAJEURE

10
ANS

ESPACE LE « 25 », NOUVELLE STRUCTURE DU SERVICE JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Alors que le Haut de Joinville disposait de la Maison des jeunes, que nous avons d'ailleurs rénovée, le Bas de Joinville ne disposait pas d'accueil suffisant. C'est donc en avril 2009 que nous avons ouvert l'espace dédié aux Adolescents l'Espace jeunes "le 25" situé au 25 avenue Galliéni. Celui-ci a été rénové et agrandi en 2017 avec l'installation d'un espace ressources jeunes et familles avec le Point Information Jeunesse (14-29 ans), le pôle famille et la ludothèque.

ET AUSSI

Instance représentative de la jeunesse le CMEJ propose aux enfants un parcours d'initiation à la citoyenneté, et depuis 2013 une commission Devoir de Mémoire a développé des projets sur le centenaire de la Grande Guerre invitant les familles et les Joinvillais (17/29 ans) : le Trivial Pursuit sur la Bataille de la Marne en 2014, la création joinvillaise de comédie musicale « Trésor du souvenir » en 2015, d'un Abécédaire et le « Cluédo-1918 la Guerre est finie » en 2018.

Événements réguliers mis en place pour tous les jeunes et en famille : les Boums, fête du jeu, programmation, fêtes d'Halloween.

Programmation d'activités variées, de qualité mêlant sport, culture, loisirs et citoyenneté.

Point Information Jeunesse : en liaison avec la permanence de la mission locale des Bords de Marne, le Point Information Jeunesse anime des sessions d'informations, zoom des métiers, dispositifs (services civiques, garantie jeunes...) depuis 2013.

BAFA lancement du dispositif d'aide aux Joinvillais (17/29 ans), évoluant vers le dispositif "BAFA Citoyen" jusqu'en 2018.

Mise en place de Ludo Mobiles.

Comédie musicale 2 projets réalisés favorisant l'expression des jeunes, la visite des métiers de la scène, l'implication des familles, des Joinvillais, des associations joinvillaises dans leur réalisation (décors, costumes, écriture...).

Permanences dans les collèges.



LE MOT DE L'ÉLU

“ La jeunesse joinvillaise (7 - 25 ans) représente près de 17,7% de la population. Elle rencontre des besoins en matière d’orientation ou d’insertion professionnelle, la découverte et la pratique d’activités culturelles et sportives. La municipalité a toujours considéré qu’il était de son rôle d’offrir un réel accompagnement des jeunes ainsi que de leur famille dans leur parcours, avec des outils de qualité pour leur permettre de répondre au mieux aux questions importantes et préoccupantes de leur avenir. ”

CHANTAL ALLAIN

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et du Handicap



Espaces de débats et de découvertes
danse-débats sur les relations fille-garçon, Égalité Femme-Homme en 2017 collégiens et lycéens, et la création d’un court métrage mené jusqu’à la finale « Ton court pour l’Égalité » de la Région Île-de-France 2018 ; aussi théâtre/débat « j’entre en 6^{ème} » accompagnent les 6^{ème} des deux collèges à la rentrée 2017. Bus-citoyenneté : réflexions et échanges, Elus, professionnels de l’Education et de la Jeunesse, parents et jeunes autour des valeurs de la République.

Activ’été programmation en direction des jeunes mais aussi des familles et des Joinvillais mêlant animations du territoire (Ludo mobiles, contes...), sorties et activités estivales comme une journée à la mer.

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

Une équipe éducative composée de 17 agents qui suivent les enfants et les jeunes au quotidien

- 510 jeunes ont assisté aux fêtes scolaires de fin d’année dans la salle des fêtes de l’Hôtel de Ville.
- 360 jeunes ont bénéficié des permanences collèges.
- 301 jeunes ont fréquenté les antennes jeunesse (209 en 2009 avec l’ouverture de l’espace le 25).
- L’équipe éducative a programmé des ateliers trimestriels soit 260 journées développées, et 270 jours de stages découvertes pendant les vacances scolaires. Les programmes ont permis une offre de 805 « entrées/passeports » aux sorties sportives et ludiques, spectacles, musées et expositions et aux activités proposées par les bases de loisirs de toute la Région Ile-de-France tout l’été. De plus, 81 enfants, jeunes et familles ont participé aux séjours Jeunesse.
- 78 jeunes ont bénéficié d’un accompagnement scolaire dans leur parcours, avec le soutien de la CAF depuis 2012.
- Plus de 900 Joinvillais ont bénéficié des Ludo mobiles cet été.



AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



- 19** Voirie-éclairage public
- 24** Espaces verts
- 26** La Marne
- 28** Développement durable
- 30** Stationnement
- 32** A4/A86
- 33** PLU



VOIRIE & ÉCLAIRAGE PUBLIC

La rue est non seulement un espace de circulation, mais aussi un endroit où l'on s'arrête, un espace de la vie quotidienne et sociale. Encore faut-il que cet espace soit de qualité : trottoirs praticables, plantations, éclairage suffisant, mobilier urbain harmonieux, vitesse des véhicules maîtrisée, enfouissement des réseaux, réfection de l'assainissement, etc. C'est ce à quoi nous nous attachons en programmant tous les ans, et ce depuis 2008, des travaux importants de rénovation.



Avant // rue de Paris prolongée



Après // rue de Paris prolongée

passe de trois à deux voies et s'accompagne du renouvellement de la chaussée.

Coût : 1 662 587 €

RUE DE PARIS PROLONGÉE

Conformément aux engagements que nous avions pris lors de la réunion publique de décembre 2017, et suite aux différentes réunions tenues avec le Collectif de la rue de Paris Prolongée, nous avons réalisé la requalification totale des trottoirs, des cheminements piétons, de la voirie et des stationnements, la rénovation de l'éclairage public, les plantations d'arbres et d'arbustes. Le réaménagement du carrefour de la rue de Paris et du boulevard du Maréchal Leclerc avec plantations et banc circulaire.

Coût : 1 633 675 €

QUAI DE LA MARNE

Notre objectif est de requalifier l'espace public en proposant un aménagement cohérent et qualitatif.

- Aménagement d'un trottoir PMR côté habitation permettant de desservir les habitations.
 - Apaisement de la circulation : plateaux ralentisseurs et lignes de feux.
 - Plantation d'arbres et de massifs;
 - Création de places de stationnement : actuellement 109 places de stationnement licites, 211 dans le projet.
 - Aménagement d'une promenade en rive Est le long de la Marne.
 - Réfection de l'assainissement.
 - 1km de quai à rénover.
- Coût : 2,8 Millions €

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

RUE DE PARIS // RUE DE PARIS PROLONGÉE // QUAI DE LA MARNE

Dans la continuité de nos actions pour redynamiser le centre-ville, poumon économique du quartier des Hauts de Joinville, la rue de Paris et la rue de Paris dite Prolongée ont bénéficié d'une rénovation complète.

RUE DE PARIS

La voirie a été rénovée complètement avec la création de nouveaux lieux de vie, la réhabilitation du parvis de l'hôtel de Ville, l'améliorations des conditions d'accès aux magasins. Elle accueille une piste cyclable à double sens, un stationnement repensé et un élargissement des trottoirs. La circulation automobile



Avant // quai Gabriel Péri



Après // quai Gabriel Péri

2008

RUE DE PARIS PROLONGÉE, RUE RO-

BARD création d'un plateau surélevé (travaux Conseil Départemental).

— **Rénovation et amélioration de l'éclairage public** 783 365 €

2009

PLACE MOZART rénovation intégrale de la place et création d'une aire de jeux pour enfants 200 000 €

AVENUE FOCH assainissement 120 000 €

QUARTIER DES STUDIOS embellissement et sécurisation du quartier- (éclairage public 90 000 €, vidéo-protection, végétalisation, étanchéité)

AVENUE JOYEUSE réfection de l'éclairage public 12 290 €, plantation d'arbres, clôture du square 2010, 21 800 €

AVENUE DES PLATANES sécurisation des abords de l'école élémentaire de Palissy 60 000 €

GILLES, WILSON, PALISSY, SQUARE PALISSY rénovation complète trottoirs, éclairage public, enfouissement des réseaux, aménagement de la pointe Alfroi et des abords du gymnase Lecuirot, création d'une zone de rencontre 1 013 132 €

QUAI DU BARRAGE ET ALLÉE DE LA

VOÛTE aménagement de la promenade sur les bords de Marne et sécurisation des passages piétons 481 646 €

AVENUE DE LA MARNE réfection de la chaussée et des trottoirs, assainissement.

RUE BEAUBOURG assainissement (2009) 90 500 €, rénovation de la rue (2012 : mise en accessibilité PMR et cycles, mise à sens unique)

RUE DE PARIS demande au Conseil départemental de sécurisation des passages piétons

CARREFOUR FOCH/OUDINOT sécurisation du chemin des écoliers 80 000 €

QUARTIER DES CANADIENS réhabilitation assainissement 40 000 €

— **Rénovation et amélioration de l'éclairage public** 249 498 €

2010

AVENUE RACINE ET DE MADRID rénovation des trottoirs 60 000 €

CIMETIÈRE COMMUNAL réfection des allées 50 000 €

BOULEVARD DU MARÉCHAL LECLERC à la demande de la Ville, réfection du boulevard par le Conseil départemental (réfection des trottoirs et de l'éclairage public, câblage) Aménagement PMR 25 000 €

RUE EUGÈNE VOISIN sécurisation du chemin des écoliers plateau surélevé rue du Pour-

tour des écoles 25 895 € - carrefour surélevé avenue de la République 20 229 € - rénovation passerelle (bd Europe) 15 000 €

ÎLE FANAC réfection de toutes les allées et de l'éclairage public, installation de nouveaux mobiliers urbains, création d'une aire de jeux pour enfants et d'un ascenseur 661 575 €

AVENUE JEAN JAURÈS rénovation de la rue - (création d'une piste cyclable, passage à deux voies, plantation d'arbres) Réalisation fosses d'arbres 30 000 €

AVENUE KENNEDY aménagement anti-stationnement 25 000 €

MOUTIER- PINSON aménagement de 2 colonnes à verre 41 100 €

RUE DE LA PAIX 123 736 €

AVENUE DE LA MARNE aménagement 64 228 € - assainissement 42 281 €

PARKING DES GUINGUETTES 30 000 €

QUAI GABRIEL PÉRI piste cyclable, espaces jeux, zone de rencontre 913 073 €

2011

RUE CANROBERT ET BOULEVARD DE POLANGIS création de bornes rétractables 110 000 €

QUAI DE POLANGIS réfection de l'éclairage public et de la promenade de halage 494 999 €

AVENUE PIERRE ALLAIRE ET AVENUE



FOCH sécurisation du chemin des écoliers 125 000 €

QUARTIER DES CANADIENS rénovation totale du quartier (végétalisation des espaces publics, réfection de l'éclairage public, installation de nouveaux mobiliers urbains) 1 176 000 €

RUE JEAN MERMOZ requalification rampe + réhabilitation assainissement 356 343 €

VIDÉO PROTECTION rue de Paris 6 000 €

PARC DU PARAGON (2010/2011) 665 000 €

POTAGER MATERNELLE DE POLANGIS

+ trottoir 92 000 €

2012

AVENUE MARCEAU rénovation de la rue 119 400 €

IMPASSE BRÉTIGNY renforcement de l'éclairage public

RUE VAUTIER réfection de la chaussée et des trottoirs et enfouissement des réseaux, assainissement 858 6000 €

RUE JEAN MERMOZ rénovations des tronçons montants et descendants - (assainissement, rénovation de la chaussée et des trottoirs, création d'une piste cyclable, plantation d'arbres)

RUES DE L'ÉTOILE ET DE LA MÉSANGE rénovation des rues – (assainissement, enfouissement des réseaux, réfection de l'éclairage public)

rage public et des trottoirs, marquage au sol, installation de coussins berlinois) 538 000 €
HIPPOLYTE PINSON rénovation trottoir et entourage d'arbres 24 300 €

PLACE DU 8 MAI aménagement et éclairage 323 000 €

CARREFOUR BIZET/POLANGIS travaux de voirie 81 8000 €

PLACE DE VERDUN réalisation zone pavée 13 500 €

AVENUE JOYEUSE amélioration du stationnement 57 327 €

ALLÉE LOUIS JOUVET remplacement candélabres 104 700 €

2013

BOULEVARD DE POLANGIS sécurisation du Boulevard (aménagement de la sortie du collège ; installation de feux à déclenchement 76 000 € et de coussins berlinois) ; assainissement 866 700 €, y compris avenue Bizet et rue Mabilieu

AVENUE JOSEPH JOUGLA sécurisation des abords de l'école

RUE DE L'ÉGALITÉ réfection de la rue : assainissement 397 200 €, enfouissement des réseaux, réfection des trottoirs, éclairage public

AVENUE DU GÉNÉRAL GALLIENI réfection des trottoirs 350 000 €, de l'éclairage public 131 000 € et assainissement 136 900 € du côté de la contre-allée ainsi que des passages piétons (2013).

AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON 28 000 €

PLACE DE VERDUN rénovation des aires de jeux pour enfants 61 000 €

AVENUE COURSAULT, RUE DE LA FRaternité ET QUAI GABRIEL PÉRI rénovation de l'éclairage public

QUAI GABRIEL PÉRI et port de plaisance rénovation des bords de Marne (création d'une piste cyclable, réfection des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public, création de jeux pour enfants et d'un city-stade pour ados) ; mise en accessibilité PMR des quais

PLACE DU 8 MAI 1945 aménagement de la place (création de 50 places de stationnement et d'une station Autolib', réfection de l'éclairage public)

RUE HENRI BARBUSSE aménagement de la voirie (réfection de la chaussée et des trottoirs par le Conseil général et la Ville)

PÔLE RER installation d'arceaux vélos sur le parvis ; accompagnement de la RATP sur le chantier de rénovation de la gare - (rénovation des quais départ et arrivée, installation de portes automatiques, rénovation de la passerelle des Canadiens, etc.)

RUE ARISTIDE BRIAND rénovation de la rue et comblement de carrières 403 700 €

RUE DES RÉSERVOIRS aménagement stationnement 8 000 €

AIRE DE JEUX PLACE MOZART 128 400 €
Création îlots sécurisés carrefour Courtin/ANJOU/ESTIENNES D'ORVES 25 000 €





2014

BOULEVARD BROSSOLETTE

RUE CHAPSAL (3,5 K€) co financement CD94

QUARTIER DES STUDIOS reprise ponctuelle de l'étanchéité du 131 K€

CIMETIÈRE réfection des allées du 30 K€

ALLÉE JACQUES TATI mise en place éclairage public 11 227 €

AVENUE KENNEDY remplacement candélabre 10 967 €

HIPPOLYTE PINSON réalisation d'un réseau fibre optique rue 30 798 €

PASSAGE DE LA MARNE aménagement 8 821 €

PONT DE JOINVILLE remplacement candélabres 5 481 €

2016

AVENUE PAULINE

rénovation complète 527 K€

RUE DE LA FRATERNITÉ rénovation complète 230 K€

RUE DE LA PLAGE rénovation complète 460 K€

AVENUE KENNEDY (co-financement du Conseil départemental) 2, 5 M€

PASSERELLE DE L'EUROPE remise en état (co-financement du Conseil départemental) 46 536 €

ILE FANAC fourniture et pose de barrière 27 730 €

BOULEVARD DE POLANGIS Aménagement trottoirs 28 831 €



2015

BOULEVARD DES ALLIÉS

réfection de la chaussée

CARREFOUR POLANGIS/ALLIÉS

mise en sécurité 232 K€

PONT COURTIN remise en état 34 K€

RUE ROBARD rénovation complète 172 K€

2017

QUAI GABRIEL PÉRI

rénovation partielle 96 400 € (Allée en stabiliser entre plage et peupliers/ Chaussée entre Lefèvre et Peupliers)

AVENUE NAAST rénovation complète pour 670 K€

RUE HUGEDÉE rénovation complète pour 820 K€

AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON

trottoirs, éclairage, mobilier urbain 223 K€

AVENUE HENRI 70 000 €

AVENUE DES PLATANES reprise des trottoirs 77 603 €

AMÉNAGEMENT VIGIPIRATE 40 186 €

RUE DU VIADUC rénovation éclairage public 45 511 €

EXTENSION VIDÉO protection 73 545 €

2018

AVENUE DU 11 NOVEMBRE

assainissement, réaménagement de voirie et éclairage 333 435 €



2019

SQUARE MOZART
ALLÉE JACQUES TATI
VILLA DE L'ÉTOILE
ALLÉE HENRI DUNANT
RUE VEL DURANT
IMPASSE HIPPOLYTE PINSON
RUE DE LA LIBERTÉ

ET AUSSI

Création du service Allo Propreté Voirie
numéro vert qui permet aux agents d'intervenir immédiatement dès qu'un problème de propreté leur est signalé. Ce service est désormais intégré dans le guichet unique.

L'installation de 39 bornes de propreté canine sous la forme de totems « J'aime mon chien » qui permettent aux propriétaires de chiens de disposer de sachets de ramassage et de corbeilles de collecte ad-hoc.

Installation de mobilier

285 unités – 30 bac à verre (fin 2018)

285 corbeilles de rue

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

**1.6 M€ investis pour rénover
la rue de Paris**

**2.8 M€ investis pour rénover
le quai de la Marne**

LE MOT DE L'ÉLU

“ Disons-le : rénover une rue, cela coûte très cher surtout lorsque l'on veut faire les choses bien. Enfouir les réseaux télécom, refaire l'assainissement et l'éclairage, désamianter les anciens enrobés, reprendre le profil des trottoirs, etc. Cet investissement est pourtant essentiel car la rue c'est notre bien commun et ce qui fait la qualité du cadre de vie. Voilà pourquoi depuis 2008 nous veillons à nos 37 km de voirie et 74 km de caniveaux. ”

JEAN-JACQUES GRESSIER

Premier Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, du Cadre de Vie et du Développement Durable – Vice-président du Territoire

ESPACES VERTS

Voici une dizaine d'années, le service des Espaces verts, s'est retrouvé sous notre impulsion, engagé dans une refonte profonde de ses modes d'entretien du patrimoine végétal, en mettant les enjeux environnementaux et de santé au cœur de ses pratiques. La commune s'est engagée progressivement dans la démarche « zéro-produits phytosanitaires » qui élimine l'usage des pesticides au profit de pratiques respectueuses de la flore et de la faune. Lutte raisonnée, gestion différenciée, paillage, végétaux plus économies en eau...



Avant // place des Canadiens



Après // place des Canadiens

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

PLACE DES CANADIENS EN 2011

La rénovation de tout un quartier, la poursuite des opérations de réhabilitation et un accent fort porté sur l'accessibilité. Après des années d'études, le quartier des Canadiens, espace vieillissant et très minéral du Haut de Joinville, a fait l'objet d'une rénovation totale de ses circulations et de ses principaux axes. La place des Canadiens est devenue un square, les allées traversant le quartier et notamment la rue Halifax ont été végétalisées, des jardinières ont été installées au pied de certains immeubles, la place Uranie a été requalifiée pour devenir une véritable entrée de quartier et l'éclairage public a été rénové. Le quartier a ainsi vu près d'un tiers de ses surfaces transformées en zones vertes. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 1,2 M d'euros.



ET AUSSI

Parc du Parangon

En 2010, le Parc du Parangon s'est agrandi de 5 500 m², passant de 10 000 m² à près de 16 000 m². Nous y avons réalisé des travaux rendant le parc accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à la réfection et la mise à niveau de toutes ses allées. De nombreux végétaux ont été plantés pour agrémenter ce lieu déjà verdoyant et plein de poésie. Enfin, les jeux pour enfants ont été remis au goût du jour, aux normes, et positionnées sur des sols souples mis en place pour réduire l'impact des chutes.



En projet pour 2019 un parc urbain dans les hauts de Joinville : 3 000 m² d'espaces verts en cœur de ville, des aires de jeux pour enfants. 1,9 M€

Square Palissy rénovation complète comprenant de nouveaux jeux attractifs aux normes pour enfants. Espace de repos et re-paysagement de l'espace. (2009)

Obtention du Label 3^{ème} fleur au concours régional des Villes et Villages fleuris.

Vignes des coteaux de l'Europe et nouvelles plantations **rue Jean d'Estienne d'Orves**.

En projet pour 2019 réfection de l'aire de jeux de la place Mozart. **Aménagement d'un jardin** sur l'ancienne station Total, Boulevard du Maréchal Leclerc.

LA MARNE

À Joinville, cinq baignades sont recensées en 1904. On y pratique même le plongeon et des compétitions de natation. Avant de pouvoir s'y baigner à nouveau, les avirons, kayak, paddles ou bateaux électriques du port ont pris leurs quartiers. Les promeneurs peuvent quant à eux, profiter de quais rénovés pour mieux en profiter depuis la berge. La Marne a toujours été au cœur de l'histoire de la vie joinvillaise. Elle est notre patrimoine culturel, touristique et sportif.

RÉALISATION MAJEURE

10
ANS



RÉNOVATION DU PORT DE PLAISANCE (2013)

Le rayonnement de Joinville s'appuie aussi sur le développement du Port de plaisance, qui est devenu une infrastructure communale très recherchée parce qu'embelli, désenvasée et... désendettée ! Le port connaît une recrudescence de fréquentation, à l'année comme en saison.

Escale, accessibilité PMR, jardins pour 467 M€.

Tarifs attractifs (ceux du Port le

plus proche sont en effet supérieurs de 60 %).

Acquisition d'un bateau porte-agitateur utilisé pour le désenvasement notamment en période de crue.

131 201,20 € TTC

Travaux de modernisation installation du wi-fi, distribution automatique d'eau potable, réfection des sanitaires, création d'une signalétique propre.

Réfection du quai qui permet l'accueil de bateaux à passagers.

Participation aux différentes instances interdépartementales de valorisation et de gestion de la ressource aquatique (Marne Vive, SAGE Marne Confluence, Contrat Global de l'Eau,...)

Animations régulières guinguettes éphémères à l'occasion des journées européennes du patrimoine et de la fête de l'été.

Développement des activités touristiques location de petits bateaux-promenade aux beaux jours.

ET AUSSI

GESTION DE LA CRUE- INONDATION

La Marne est un joyau qui traverse notre ville. Néanmoins, elle peut aussi provoquer des catastrophes. Les inondations exceptionnelles qui ont frappées notre territoire en janvier et février 2018 le démontrent. Même si l'anticipation des conséquences de ce type de catastrophes est toujours difficile, il est nécessaire de mettre en place des procédures éprouvées. C'est pourquoi, après avoir tiré certaines conséquences de cet épisode de crue rare, nous avons mis en place plusieurs actions et documents à vocation préventive.

Nos actions de prévention et d'actions sur le terrain

Plan Communal de Sauvegarde réalisation d'une mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde à la lumière de cette expérience. **Edition d'un DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeur) 2018 : document qui permet d'adopter les bons réflexes en cas de crise et d'appliquer les consignes de sécurité.

Alerte SMS suite à la crue, nous avons décidé de mettre en place un outil d'alerte à la population qui permettra de communiquer aux habitants les consignes de sécurité et les démarches à suivre en cas de sinistre.

Travaux et études engagés pour prévenir les dégâts des crues

- Un rehaussement des compteurs d'électricité/gaz individuels dans les zones à risque.
- Lancement d'un audit par l'EPT des réseaux d'eaux pluviales.
- Etudes approfondies concernant les murs anti-crues.
- Etudes sur des actions à mettre en place avec les grands lacs de Champagne Ardenne.
- Etude en lien avec la Région Ile-de-France sur la création d'un réservoir de stockage de La Bassée (55 millions de m³), dans la région de Montereau.



Vanne secteur

Aujourd'hui, le Département nous a assuré que la vanne secteur était depuis le 31 janvier 2018 totalement opérationnelle. En cas de nouvelle crue, dès lors que les conditions hydrologiques le justifieront, elle pourra être actionnée par VNF et jouer le rôle pour lequel elle a été réhabilitée, limitant ainsi de manière significative les zones de débordement sans pour autant les supprimer.

RÉNOVATION DES QUAIS

- **Quai du Barrage** (2009)
- **Quai Gabriel Péri et port de plaisance** rénovation des bords de Marne (2010). Création d'une piste cyclable, réfection des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public, création de jeux pour enfants, d'un city-stade pour ados et un terrain de boules. Mise en accessibilité PMR des quais (2013).
- **Quai de Polangis** rénovation de l'éclairage du quai (2011) et du chemin de halage (2013). 113 K€
- **Quai de la Marne** rénovation complète du quai avec création d'une piste cyclable et mise en place de feux ralentisseurs (2018 – 2019). 2 800 000 €

TOURISME

Pour assurer la promotion de nos activités nous travaillons avec le Pôle régional touristique des boucles de la Marne.

ACTIVITÉS SUR L'EAU

- Association Marne et Joinville
- Aviron pour les classes de CM2
- Le Grand huit
- Le paddle
- Kayak



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville mène de très nombreuses actions en faveur du développement durable. Sur le plan énergétique nous avons été la première ville, après Paris, à signer un contrat de performance énergétique qui a permis de baisser très sensiblement nos consommations avec un retour sur investissement de 7 ans. Nous avons aussi rénové avec l'OPH les résidences sociales. Sur le plan de la mobilité nous développons les pistes cyclables, nous subventionnons l'acquisition de VAE, nous investissons dans les véhicules électriques. Sur le plan urbain, nous veillons, malgré les projets résidentiels, à préserver les îlots de verdure et en créer de nouveaux comme par exemple sur le quartier des Canadiens que nous avons déminéralisé. Nous avons aussi par exemple voté une charte de l'arbre. Nous agissons également dans nos cantines en offrant 50% de produits bio Français aux enfants avec un repas végétarien par semaine. Chaque action de la ville est pensée à l'aune de son impact environnemental.



Journée du Développement Durable

**RÉALISATION
MAJEURE**

**10
ANS**

EN MATIÈRE DE VÉLO

- **2 stations Vélib** : une à la gare RER, une deuxième sur la Place de Verdun. Les difficultés rencontrées avec Smovengo devraient se résoudre rapidement.
- **Aide à l'acquisition de vélos électriques**, votée en conseil municipal. Subvention pour les Joinvillais à 25 % du prix d'achat TTC d'un vélo à assistance électrique neuf homologué dans la limite de 300 €. En 2017, 44 demandes pour un montant de 11 448,75 € versé au titre

de la subvention. En 2018 (au 23/11/2018), 39 demandes pour un montant de 10 603,91 € versé au titre de la subvention.

- **Elaboration d'un schéma directeur cyclable** en 2009 faisant suite à l'installation tant attendue de la station Velib' à la gare RER. Nous avons validé la création d'itinéraires cyclables le long du quai Gabriel Péri, rue Jean Mermoz, montante et descendante, avenue Jean Jaurès et Chapsal, avenue des Canadiens, avenue Kennedy, rue de Paris.
- **Mise en place du contre sens cyclable** dans toute la ville et d'une **vitesse limitée à 30 km/h**.

• **Installations d'arceaux** 270 arceaux vélos existants sur l'ensemble de la Ville.

• **Un stand de réparation vélo** à la gare en partenariat avec la RATP.

• Paris 12^{ème} prolonge la piste cyclable entre le stade de Joinville depuis la route de la Pyramide jusqu'au bois de Vincennes (travaux en cours 2018/2019).

DANS NOS ÉCOLES

- Pose de **panneaux photovoltaïques** sur le toit de l'école du Parangon (2010).
- **55% bio dans les cantines** (en 2019) lutte contre le gaspillage alimentaire (table de tri, 4 composantes). Collecte des biodéchets dans les cantines.
- **Obtention du niveau 3 du label E3D** par l'école maternelle de Polangis récompensée

pour ses actions en faveur du Développement urbain.

VÉGÉTAUX DÉCHETS ET VALORISATION

- Extension de la collecte des déchets verts.
- Près de 400 composteurs délivrés gratuitement.
- Compostage des déchets verts de la Ville.
- Mise en place d'une collecte hippomobile de 2011 à 2017 avec l'association Green Horse.
- Remplacement progressif des massifs de plantes annuelles par des plantes vivaces.
- Zéro phyto : Une loi interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces verts communaux. La Ville a anticipé ce nouveau cadre législatif dès le début du mandat en supprimant progressivement les produits phytosanitaires accusés de dégrader l'environnement. Elle privilégie dorénavant le binage par les agents des espaces verts ou l'utilisation de machines spécifiques, ainsi que l'aménagement d'espaces nécessitant moins d'interventions.
- Charte de l'arbre qui acte les principes de bonne gestion que la Ville a mis en place pour son patrimoine arboré.
- Nettoyage des berges à l'eau de Marne.
- Lutte contre les îlots de chaleur.

DES ACTIONS/ ANIMATIONS

- Opération éco-défis auprès des commerçants de la ville en partenariat avec la CCI.
- CMEJ : de nombreuses actions menées en faveur de l'environnement comme la réalisation et distribution de cendriers de poche (2018).
- Organisation d'une Semaine du Développement durable chaque année au printemps
- Opérations citoyennes de ramassage de déchets.
- Collecte de bouchons dans les écoles pour les recycler.

LA MAIRIE éco-responsable

- Achat de véhicules et vélos électriques pour le parc automobile de la mairie.
- Un contrat de performance énergétique sur nos bâtiments communaux a permis de baisser de 16% notre consommation et d'économiser 231 tonnes de CO2 (650K€ d'investissement).
- Réalisation d'un bilan-carbone, dont l'objectif est d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la Ville et à son patrimoine, afin de les réduire. Le Comité de pilotage de cette action a été lancé en mars

2011, et le bilan est aujourd'hui élaboré. Il s'inscrira dans le volet interne d'un Plan Climat Territorial, dont le lancement est en réflexion.

- Ruches de l'Hôtel de Ville : installation de 6 ruches de 2011 à 2015 sur le toit de l'hôtel de

Ville en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture française pour la préservation de la biodiversité en Ville.

- Éclairage public issu d'une électricité « verte » à 100% et mise en place de la technologie LED pour réduire les consommations.



LE MOT DE L'ÉLU

“ Les termes de développement durable ont tellement été utilisés qu'ils sont souvent mal compris. Pourtant, ils répondent à des enjeux d'avenir cruciaux. Le développement économique, urbain d'une ville doit se conjuguer avec la préservation des ressources naturelles et les défis posés par le réchauffement climatique. Bien entendu, une commune seule ne peut pas tout mais elle peut toutefois agir dans de nombreux domaines. C'est ce que nous essayons humblement de faire au quotidien pour le bien des jeunes générations. ”

BOUTAÏEB KADDANI

Conseiller Municipal délégué au Développement Durable et à l'éco-citoyenneté

STATIONNEMENT



**RÉALISATION
MAJEURE**



MISE EN PLACE DU STATIONNEMENT PAYANT EN HYPER-CENTRES

La municipalité s'est engagée à améliorer les conditions de stationnement pour le mieux vivre à Joinville. C'est dans ce cadre que nous avons lancé, en mars 2018, une véritable concertation sur la mise en place d'un stationnement payant en venant à votre rencontre à l'occasion de cinq réunions publiques. Ces réunions de travail et de concertation ont été riches d'échanges, d'idées et de remarques. Aussi, à l'issue de ces échanges, nous avons décidé de déployer un plan progressif de mise en place du stationnement payant à Joinville.

Il sera donc installé, en 2019, un stationnement payant de courte durée sur les zones resserrées de nos deux quartiers commerçants de la rue de Paris et de l'avenue Gallieni avec 30 minutes gratuites. Naturellement, les stationnements en zone bleue continuent d'exister et pourront même être étendus à quelques endroits sensibles afin d'éviter le stationnement de voitures ventouses.

En revanche, il semble que la question du stationnement résidentiel ne fasse pas l'unanimité dans certains quartiers. Vous avez été nombreux à vous interroger sur sa pertinence et ses modalités de mise en œuvre notamment sur le zonage mais également sur les tarifs. Nous avons donc encore besoin de temps pour en débattre.

ET AUSSI

CRÉATION DE NOMBREUSES PLACES DE STATIONNEMENT

2011

Avenue Joyeuse 13 places en épi

2012

Place du 8 Mai 1945 54 places gagnées en réorganisant le marquage au sol

Rue des Réservoirs 9 places gagnées en réorganisant le marquage au sol

2013

Parking Monoprix 58 places créées ouvertes aux clients et 2 heures gratuites aux visiteurs

2014

Rue Barbusse 44 places en épi créées

Rue Chapsal 20 places créées

2016

Avenue de la Plage 1 place gagnée en réorganisant le marquage au sol

Avenue du Parc 40 places gagnées en réorganisant le marquage au sol

Avenue du président J-F Kennedy 35 places créées

Avenue Jamin 5 places gagnées en réorganisant le marquage au sol

Avenue Pauline 5 places créées en réorganisant le stationnement

Boulevard Polangis (entre Jouglé et Bizet)

9 places créées en réorganisant le stationnement

2018

Avenue Guy Mocquet (entre Marceau et Verdun) 30 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol

Avenue Racine 5 supplémentaires places en réorganisant le marquage au sol

Boulevard de l'Europe 41 places supplémentaires (2 places handicapées créées. 64 places licites et sécurisées réalisées)

2019

Parking Gymnase 49 nouvelles places ouvertes au public

Parking Mairie 29 nouvelles places ouvertes au public

Quai de la Marne 68 places 55 places créées (parking) et 13 places gagnées en réorganisant le stationnement

Avenue d'Estienne d'Orves 26 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol

Rue de Frères Lumières 7 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol



Rue Colbert 1 place supplémentaire en réorganisant le marquage au sol

Rue Arago 18 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol

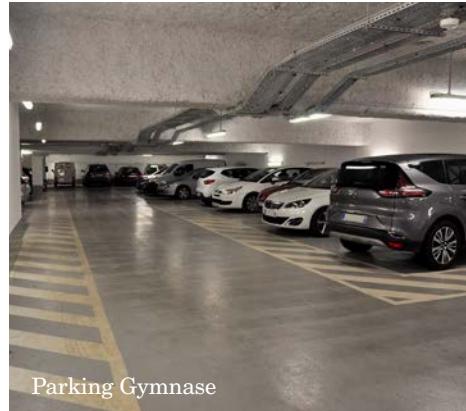
Rue Bizet 1 place supplémentaire en réorganisant le marquage au sol

Rue Courtin 3 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol

Avenue Marceau 10 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol

Rue Gabrielle 2 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol

Bld de Polangis 6 places supplémentaires en réorganisant le marquage au sol



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

450
places supplémentaires
créées à Joinville

A4/ A86



RÉALISATION MAJEURE

10
ANS



POSE D'UN REVÊTEMENT PHONIQUE SUR LE TRONÇON DE 2, 2 KM DE L'A4/ A86 QUI SURPLOMBÉE JOINVILLE

Le Maire, Olivier Dosne a été à l'initiative de la pose de ce revêtement acoustique car il a vu ses effets sur le périphérique parisien et qu'il s'agissait d'une technique nouvelle, beaucoup moins chère que des écrans et dont la pose est rapide. Les résultats observés par Bruit-parif sont les suivants : en moyenne sur la station de mesure de Joinville-le-Pont, la pose des nouveaux enrobés a permis de réduire le niveau de bruit de -7,5 dB (A). A titre de comparaison, les poses des enrobés phoniques ont quasiment les mêmes conséquences sur les niveaux de bruit qu'une division par 5 du nombre de véhicules. Ces résultats sont plus efficaces que ceux d'écrans acoustiques.

ET AUSSI

- **Rachat des délaissés** le 16 juin 2016 la Ville a acquis 10 000 m² de délaissés d'autoroute à Polangis pour 450 000 euros. Cela permet d'éviter que ces terrains soient mobilisés par l'Etat pour un usage dont ne nous voudrions pas. Certaines parcelles seront remises en constructibilité par la Ville pour reconstituer le tissu pavillonnaire.

- **D'autres parcelles sont déjà utilisées pour des usages de loisirs** par le Centre équestre Oudinot ou le Skate Park.

- **Plantation des vignes** en mai 2018, sur les délaissés de l'autoroute côté quai de Polangis, ont été plantés près de 600 pieds de vigne. Notre objectif est de faire revivre cette ancienne tradition joinvillaise du petit vin blanc, le projet s'est construit en partenariat avec l'association Green Horse, présidée par Eric Spiquel et le concours de Jean-Louis Croquet l'un des meilleurs vignerons du Sud-Est, et de son maître de chai. Il faudra attendre quelques années pour pouvoir déguster le premier verre de ce cru joinvillais et voir participer les enfants des écoles aux vendanges et à l'enseignement de la taille et l'entretien de la vigne.

PLU

Un des fondamentaux du PLU est la préservation des quartiers pavillonnaires : c'est un objectif assumé et défendu ardemment par la Ville. Cet objectif n'est malheureusement pas partagé par tous. En effet, la plupart des outils dont disposaient les maires pour lutter contre la densité dans les quartiers pavillonnaires ont été supprimés !

**RÉALISATION
MAJEURE**

**10
ANS**

DÉCEMBRE 2013

Le Conseil Régional d'Île-de-France, sous majorité socialiste et écologiste, vote le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France qui s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme. Ce Schéma prévoit une densification des quartiers pavillonnaires de 10 à 15%.

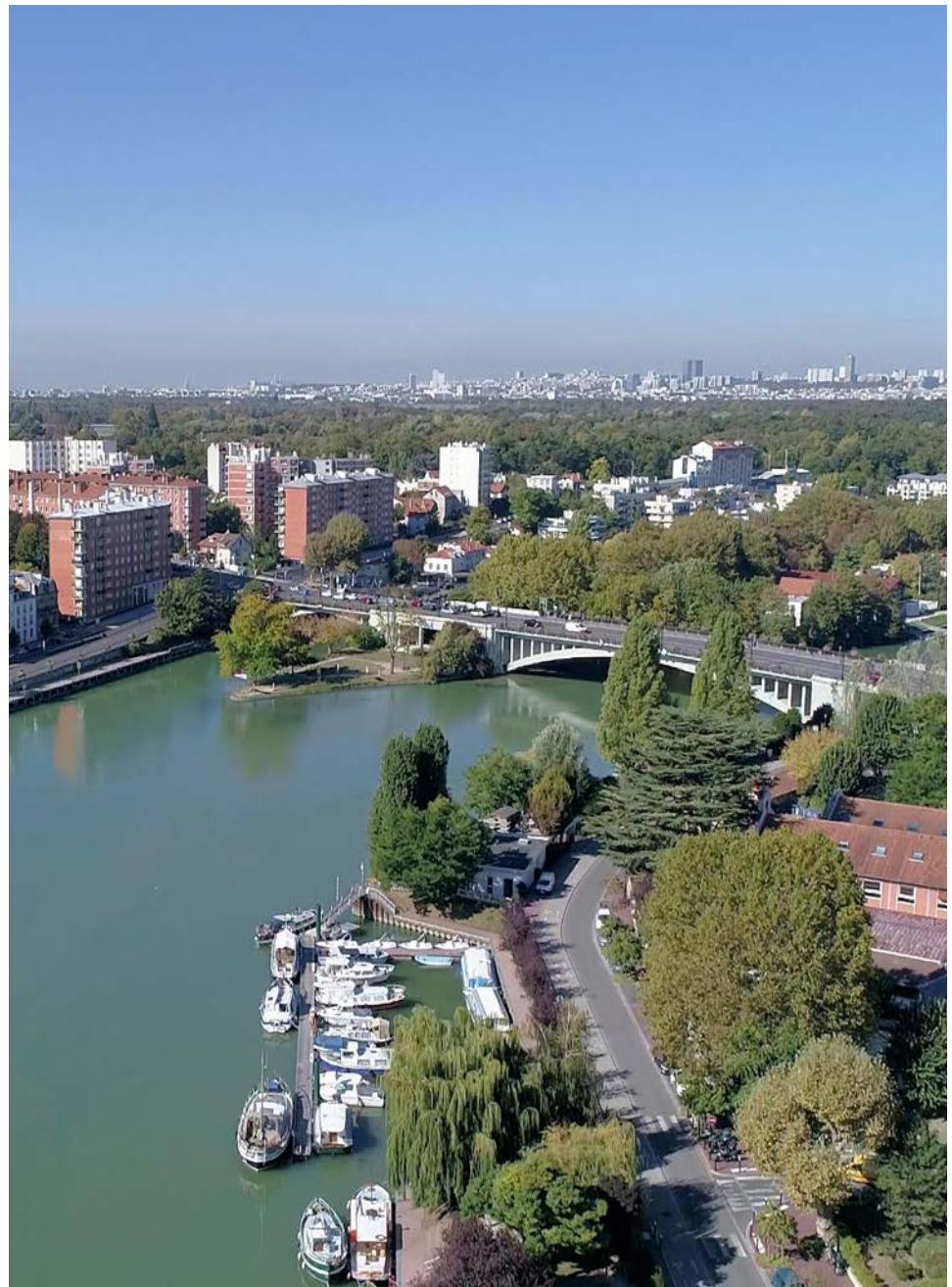
« Accroître les capacités d'accueil par une augmentation de la densité humaine donc favoriser les mutabilités de terrains et la densification des constructions »

Orientation générale du projet de SDRIF

20 FÉVRIER 2014

La loi "ALUR" (dite loi Duflot) est adoptée. D'application immédiate elle supprime tous les outils du PLU permettant de limiter la densification : coefficient d'occupation des sols, taille minimum des terrains à bâtir, interdiction de division de parcelles, etc.

Ces obstacles réglementaires sont puissants et s'imposent aux Villes. Malgré tout nous continuerons, dans le respect du droit, à protéger les quartiers pavillonnaires de Joinville.





PRENDRE SOIN DES PLUS **FRAGILES**

36 Accessibilité

38 Solidarité

40 Logement



Sortie à Paris organisée pour les séniors joinvillais en 2015

ACCESSIBILITÉ

Depuis plusieurs années, la Ville de Joinville a placé le handicap au cœur de ses préoccupations en favorisant l'accessibilité de ses espaces publics aux personnes à mobilité réduite.



ET AUSSI

Création d'un poste spécifique d'élu en charge des personnes handicapées : les politiques locales liées au handicap ont alors pris un essor considérable en 2008.

Hôtel de Ville mise en place de portes automatiques pour l'accessibilité PMR. (2011)

La maison des jeunes création d'une rampe
École élémentaire Parangon création de sanitaires PMR et suppression des ressauts
Île Fanac Installation d'un ascenseur en 2008 416 500 €.

Maternelle Polangis réalisation de l'extension totalement accessible.

Parc du Parangon mise en accessibilité des allées.

Boulevard de l'Europe installation de kits sonores sur les feux tricolores

Système ACCEO solution de mise en relation des personnes sourdes et malentendantes avec l'administration, mis en place via le site internet, dans plusieurs de nos établissements.

Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées en 2013, conformément à un arrêté préfectoral de décembre 2009, la commune s'est enrichie d'une commission communale d'accessibilité technique chargée d'instruire les autorisations



RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

de travaux des ERP (Établissement Recevant du Public) de 5^{ème} catégorie.

Organisations de rencontres et de manifestations spécifiques pour sensibiliser aux situations de handicap, comme le téléthon ou les journées handi-valides.

Partenariat actif avec les associations, que ce soit l'APF (Association des Paralysés de France) ou l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) « les Ateliers de Polangis » auxquelles des créneaux sportifs sont proposés, ou encore l'association pour enfants autistes SARA, dont la Ville soutient les projets.

La Ville a apporté son soutien à des dossiers de reconnaissance de handicap auprès de la MDPH.

17 enfants en situation de handicap accompagnés d'une AVS sont scolarisés dans les huit établissements scolaires du 1^{er} degré de la commune en 2018.



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

1^{er} PRIX de l'innovation



2009 - 2^{ÈME PRIX} accessibilité voirie.

2012 - 1^{ER PRIX} catégorie Voirie avec la mise en place de potelets en braille.

2016 - 1^{ER PRIX INNOVATION} avec aménagement des berges et l'acquisition d'un bateau électrique destiné aux personnes en situation de handicap, le port de plaisance devient totalement accessible.

2017 - La ville a été récompensée par le **SÉSAME INNOVATION** aux Sésames de l'Accessibilité Positive du Salon des Maires d'Ile de France, pour la mise en accessibilité touristique des bords de Marne.

LE MOT DE L'ÉLU

“ La Loi de février 2005 a posé le principe de l'égalité des droits et des chances et nous sommes fier que Joinville s'attache jour après jour à relever ce défi, essentiel pour notre avenir. Participer à la vie de la commune, pouvoir se déplacer dans l'espace public, accéder aux bâtiments administratifs, aux soins, aux activités culturelles et sportives, mais également suivre une scolarité ordinaire, choisir son avenir professionnel... L'inclusion des personnes porteuses de handicap est l'affaire de tous et la Ville s'engage dans ce sens. ”

CHANTAL ALLAIN

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et du Handicap



SOLIDARITÉ

La solidarité à Joinville ce ne sont pas que des aides financières, c'est un important travail en matière d'accès aux droits des différents publics que nous accueillons en mobilisant nos nombreux partenaires. Cette solidarité se décompose en trois pôles d'actions : social, emploi et accompagnement de nos aînés.



Semaine bleue



Remise chèque Téléthon 2018 des commerçants des marchés

MAISON DES SOLIDARITÉS ET DE L'EMPLOI (MSE)

Notre politique de solidarité s'exerce notamment à travers les actions du Centre Communal d'Action Sociale dont nous avons souhaité renforcer les moyens et les mettre en valeur en créant la Maison des Solidarités et de l'Emploi (MSE). Ouvert en 2013, cet équipement a été rénové en 2015 (5400 K€) pour mieux accueillir le public dans un espace plus spacieux et adapté à l'augmentation de ses activités et de ses effectifs.

La MSE, c'est un **Pôle Solidarité** qui enregistre une hausse des aides distribuées. Le CCAS de Joinville intervient dans l'aide et l'accompagnement des Joinvillais en difficulté. Les actions relevant de la lutte contre les exclusions

représentent ainsi un des premiers champs de ses principales actions.

C'est également un **Pôle Emploi/Insertion** qui intervient notamment en matière de suivi et d'orientation des demandeurs d'emploi et d'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Et enfin, la MSE c'est aussi un **Pôle Senior** qui propose différentes offres : portage de repas à domicile, un restaurant à Jaurès, inscription au registre canicule pour le suivi des personnes fragiles... Des manifestations et animations permettant de construire des liens entre nos différentes générations tout au long de l'année et de lutter contre l'isolement.

Ce service accueille une équipe pluridisciplinaire de 15 professionnels composée de travailleurs sociaux et d'agents administratifs.

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

ET AUSSI

Structure d'hébergement d'urgence

située au Gymnase Lecuirot, elle accueille chaque année en urgence 7 hommes SDF isolés 7 jours sur 7, du 1er novembre au 31 mars. C'est le SAMU social (115) qui oriente les demandeurs d'hébergement sur Joinville. Ils sont accueillis de 22h à 7h du matin. Dès leur arrivée, un repas leur est fourni. Ils peuvent prendre une douche. Un petit déjeuner leur est offert le matin avant leur départ. Le CCAS peut également fournir un accompagnement social aux personnes hébergées : domiciliation, aide médicale, rendez-vous avec les référents sociaux, la mission locale ou éventuellement l'aide sociale à l'enfance. Le taux d'occupation de la structure est de 100 % depuis l'origine, ce qui représente plus de 140 personnes accueillies chaque année soit 1050 nuitées de mise à l'abri.

Maraudes Grâce aux maraudes du CCAS, en liaison avec le SAMU social, plus de 200 personnes sont rencontrées dans la rue chaque année et peuvent bénéficier d'aides ponctuelles. Certaines d'entre elles ont ensuite bénéficié d'un suivi régulier.

Accompagnement socio-professionnel Le CCAS conventionne avec le Conseil Départemental, dans le cadre d'une délégation de compétence au titre du RSA, pour l'accompagnement des personnes isolées et des couples sans enfants. Dans le cadre de cette convention, le CCAS s'est engagé à accompagner mensuellement, sur le plan social et professionnel, jusqu'à 90 allocataires du RSA.

Résidences pour Personnes Agées

Le CCAS assure la gestion de trois Résidences Autonomie (Jaurès, Wilson et Dagoty), qui proposent 97 logements assortis de services collectifs, renforcés s'il le faut d'un accompagnement social individuel.

Mise en place de partenariats de qualité avec des associations comme l'AJAD (Association Joinvillaise d'Aide à Domicile), qui permet l'accompagnement de 173 Joinvillais par une vingtaine d'auxiliaires de vie.

Animations seniors sorties d'été, banquet du nouvel an, conférences, cours et ateliers, après-midi dansants, etc.

Depuis 2012 Joinville participe à la **Semaine Bleue nationale** avec un riche programme de conférences, forums, expositions, ...

Conseil des seniors (créé en 2015). Les

élus ont élaboré un questionnaire à destination des seniors joinvillais afin de cerner leurs besoins et leurs attentes, auxquelles ils répondent en partenariat avec le CCAS en mettant en place des animations diverses. Le Conseil des Seniors est également très investi dans la vie de la commune : devoir de mémoire, participation au téléthon et aux animations intergénérationnelles, etc...

Collecte de sang la Ville a été primée par le label « 3 coeurs » qui récompense l'implication des Joinvillais sur ce sujet.

Bourse au permis de conduire automobile créée en 2018, elle permet l'attribution à 5 jeunes Joinvillais d'une aide allant jusqu'à 500 euros.



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

+26%
d'aides alimentaires

- Une subvention annuelle de la Ville de 767 000 € en 2018. Cette subvention a été doublée en 10 ans (361 000 € en 2009), ce qui traduit l'importance de l'engagement de la commune en faveur des plus fragiles.
- 5059 usagers reçus au CCAS en 2017.
- 4692 repas servis aux personnes âgées au restaurant Jaurès et 14 344 repas portés à domicile en 2017.
- Des aides alimentaires (tickets service) en progression de 26 % depuis 2010 : 11 655 € en 2017.
- Des aides aux incidents de la vie multipliées par 2 depuis 2010 : 19 440 € en 2017
- 97 dossiers de RSA instruits en 2017 contre 50 en 2010.
- 140 personnes sans domicile fixe accueillies en 2017 au gymnase Lecuirot, soit 1 050 nuitées de mise à l'abri.

LE MOT DE L'ÉLU

“ Joinville est une ville solidaire. Tous les administrateurs du CCAS, élus et représentants des associations ainsi que le Conseil des Seniors, font de Joinville une ville toujours plus à l'écoute et toujours plus attentive aux besoins de sa population. Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent à nos côtés pour apporter de l'aide et du lien social et nous soutiennent dans l'élaboration de tous nos projets. ”

CHANTAL DURAND

Adjointe au Maire chargée des Solidarités, du Développement Economique et de l'Emploi – Conseillère Départementale

LOGEMENT

La municipalité fait du droit au logement de qualité accessible à tous et dans tous les quartiers, au profit du bien vivre ensemble, une règle d'or de sa politique en matière de logement. Notre action englobe tout autant l'habitat social que l'habitat en général. Dans cette optique, la réhabilitation de nombreuses résidences sociales a été réalisée ou est en cours de réalisation. Nous misons, en partenariat avec l'ensemble des bailleurs sociaux, sur la mixité sociale dans l'attribution des logements et leur type, afin d'assurer un parcours résidentiel des habitants sur la commune, de favoriser le lien social et d'améliorer le cadre de vie. Pour y parvenir, nous menons une politique volontaire en matière de maîtrise du foncier et du patrimoine bâti. Nous avons poursuivi la construction de logements sociaux en locatif et d'autres en accession à la propriété.



Cession OPH Logirep

RÉALISATION MAJEURE

10
ANS

CESSON DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

Nous avons entrepris la cession de l'Office Public de Joinville Habitat au bailleur social Logirep en 2017 avec une garantie d'investissement de 30 millions d'euros dans les 10 ans à venir pour assurer l'entretien et le bien vivre dans toutes les résidences.

Ainsi que l'assurance de conserver par décret notre Boni de liquidation : bénéfice de 40 millions d'euros pour Joinville permettant ainsi de subventionner la réhabilitation et la construction du patrimoine social.

ET AUSSI

RÉSIDENCE VIADUC / Travaux réalisés

- Réalisation d'une ITE (Isolation thermique par l'extérieur) et ravalement de l'ensemble des 2 bâtiments.
 - Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses.
 - Mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs.
 - Réfection du système de ventilation mécanique contrôlée (VMC).
 - Création de Bow-windows et remplacement des menuiseries extérieures.
 - Réfection des espaces extérieurs.
- coût : 7 281 612,76 €

RÉSIDENCE ROND-POINT / Travaux réalisés

- Réalisation d'une ITE (Isolation thermique par l'extérieur) et ravalement de l'ensemble des 3 bâtiments.
 - Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses.
 - Mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs.
 - Réfection du système de ventilation mécanique contrôlée (VMC).
 - Remplacement des menuiseries extérieures
- coût : 4 234 341,12 €

- Réfection des espaces et locaux communs extérieurs et de l'aire de jeux.
- Création de places de parking supplémentaires.

coût : 7 281 612,76 €

RÉSIDENCE HIPPOLYTE PINSON

/ Travaux réalisés

- Réalisation d'une ITE (Isolation thermique par l'extérieur) et ravalement de l'ensemble des 4 bâtiments.
 - Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses.
 - Mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs.
 - Réfection du système de ventilation mécanique contrôlée (VMC).
 - Remplacement des menuiseries extérieures
 - Réfection des espaces extérieurs et de l'aire de jeux.
 - Mise en place d'un ascenseur extérieur pour l'accès à la terrasse des bâtiments A et C.
 - Modification des ascenseurs des bâtiments D1 et D2 pour un accès au RDC.
 - Réfection et modification des halls des bâtiments D1 et D2.
- coût : 9 244 837,56 €

MAIS AUSSI :

- Création d'un service logement composé de deux agents municipaux.

- Des constructions réparties dans toute la ville et respectueuses de l'harmonie des quartiers où elles s'insèrent.

- Préservation du patrimoine ancien lors de réhabilitations et constructions de logements de haute qualité environnementale.

- Résidentialisation des bas d'immeubles : la ville affirme sa volonté auprès des bailleurs, dans le cadre des rénovations d'immeubles de résidentialiser systématiquement les ensembles afin de limiter l'appropriation de l'espace public et les actes de délinquance qui peuvent en découler.

Le parc locatif social (LOGIREP plus autres bailleurs) représente 26,7 % du nombre total de logements sur la Ville.
Soit 2 168 logements.

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

26.7 %
de logements sociaux
à Joinville



LE MOT DE L'ÉLU

“ A Joinville, nous poursuivons une politique ambitieuse qui favorise le droit au logement de qualité pour toutes et tous, et partout en ville. ”

FRANCIS SELLAM

Adjoint au Maire chargé des Finances, des Ressources Humaines et du Logement

résidence **ROND POINT** // coût : 7 281 612,76 €



AVANT

résidence **VIADUC** // coût : 4 234 341,12 €



AVANT



APRÈS



APRÈS

LOGEMENT - AVANT/APRÈS

résidence **HIPPOLYTE PINSON** // coût : 9 244 837,56 €





ANIMER VOTRE QUOTIDIEN

- 45** Culture
- 48** Associations
- 49** Animations
- 50** Sports

CULTURE

Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre vie culturelle et artistique, riche, brillante et originale. La culture doit être accessible à tous : tel est le mot d'ordre qui a dicté nos actions culturelles depuis 10 ans. En effet, saison après saison, nous nous attachons à mettre la culture à la portée de tous parce qu'elle contribue à la fois au renforcement du lien social, au dynamisme économique et à l'épanouissement de chacun. A Joinville, la culture se vit et se découvre à tous les âges.



Nouvelle bibliothèque inaugurée au printemps 2019

RÉALISATION MAJEURE

10
ANS

RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Après des années de relations, d'animations et de conseils privilégiés distillés par l'équipe passionnée de bibliothécaires auprès de ses lecteurs de tous âges (3 500 usagers actifs, 30 000 documents, 80 000 prêts par an et une équipe de 6 agents), la bibliothèque municipale a fermé ses portes en juin 2018 pour se rénover complètement. Elle proposera

des espaces accessibles à tous sur un même étage, plus lumineuse et confortable avec vue sur la Marne. Elle sera dotée de nouveaux lieux de vie et de créativité notamment pour les enfants. Vous pourrez, entre autres, bénéficier d'une offre renouvelée de ressources numériques et de nouveaux services comme la boîte de retour de livres qui était une demande forte.

Réouverture au printemps 2019.

Coût global de l'opération bibliothèque et guichet unique : 4 M€.



Avant // Scène Prévert



Après // Scène Prévert

ET AUSSI



Restauration des fresques à la mairie

Des saisons culturelles riches et variées tous les ans : les saisons culturelles à Joinville se distinguent par la richesse et la diversité des spectacles avec de belles rencontres qui ont permis la venue d'artistes d'envergure nationale ou ont vu éclore des artistes renommés : les Brigitte, Jean-Louis Trintignant, Irma, Alex Lutz, Diva Faune, Michel Jonaz, Vitaa et des artistes joinvillais connus comme Gil Alma ou Bruno Salomone...

Les rendez-vous de la saison culturelle rassemble plus de 5 000 spectateurs chaque année entre les concerts des Musicales, la Scène

Electro et les spectacles qui se déroulent en Scène Prévert. Une vingtaine d'évènements sont proposés à tous les publics joinvillais.

Un cinéma de proximité moderne : un cinéma municipal passé au numérique dès 2012, augmentation de la fréquentation de 10 400 de places de cinéma vendues en 2010 à 15 000 places de cinéma vendues en 2017, organisation en 2018 de ciné goûters, de rencontres, de débats et diffusion de courts métrages pour vivre le cinéma autrement, des tarifs ultra attractifs de 3 € la place avec la carte abonné à 5 € pour les évènements cinématographiques en passant par 4 € pour le tarif plein !

Une Scène Prévert accessible et innovante : de nombreux investissements ont été réalisés ces dernières années pour rénover et améliorer les conditions d'accueil des artistes et du public lors des spectacles diffusés en Scène Prévert : installation de nouveaux sièges (2013) ; acquisition de matériel en son et en lumière, refonte des installations lumineuses...

L'École Municipale des Arts, lieu emblématique tant par son architecture, son implantation que les nombreux projets pédagogiques et les partenariats qu'elle propose. Elle accueillait en 2018 près de 1 000 élèves et plus de 30 professeurs, sans oublier l'équipe administrative, pour l'enseignement de la musique, la danse, les arts dramatique et la poterie. L'EMA en quelques chiffres, c'est chaque année, 271 heures de cours hebdomadaires, plus de 30 représentations (salle Portofino, scène Prévert, en extérieur...), des participations aux évènements de la Ville (brocantes, fête de l'été, Cérémonies commémoratives, Téléthon, Vœux à la population, animations des mar-



Inauguration statue Clergerie, septembre 2017 parc du Parangon



chés, interventions dans les Résidences pour personnes âgées...), des interventions avec les Accueils de Loisirs Sans Hébergement pour des découvertes instrumentales, des partenariats avec le CCAS et les écoles et collèges de la Ville, l'accueil de 7 associations à l'Espace Danse, 50 h de cours de danse dispensées, des masterclass, des présentations d'élèves aux concours, la création de spectacles très qualitatifs...

Organisation d'événements festifs liés à notre patrimoine nos jumelages et nos artistes :

- Les journées Européennes du Patrimoine chaque année.
- 40 ans du Port de plaisance en 2017.
- Échanges réguliers avec nos villes jumelées.
- Expositions Joinville Art expo JAE.
- Installation de la statue d'Yvonne Clergerie intitulée « L'Amour de l'art » dans le parc du Paragon.
- Près de 50 concerts des Musicales de Saint-Charles.
- Des guinguettes éphémères.
- La scène electro.

Préservation de notre patrimoine historique

- Église Saint-Charles (bâtiment communal) rénovation des murs intérieurs (2012) *coût 8 400 €* – en 2019 lancement d'un audit de rénovation global de l'Église.
- Quai de la Marne, Aviron Marne et Joinville : subvention de la ville de 250 000€ pour la rénovation du bâtiment (mise en sécurité incendie).
- La statue Bernard Palissy : la ville de Joinville a commandé à l'atelier de moulage de la

Réunion des Musées Nationaux de la Plaine Saint-Denis, d'après des empreintes réalisées au musée Théodore Deck de Guebwiller, un nouvel exemplaire de la statue Bernard Palissy, réalisé en résine à base de marbre.

- École Municipale de Musique : rénovation en 2013 pour un montant de 87 758 € et en 2018 suite aux inondations une réhabilitation pour un montant de 147 500 €.



Inauguration de l'exposition JAE en 2016

LE MOT DE L'ÉLU

“ Notre majorité a su, en 10 ans, faire de Joinville, une ville où la culture a toute sa place, tout en proposant des tarifs adaptés à tous. Nous sommes particulièrement fiers de l'activité dynamique de nos structures municipales qui tentent chaque jour de répondre au mieux aux attentes de la population joinvillaise : la bibliothèque, lieu de proximité par excellence, l'Ecole Municipale des Arts, locomotive artistique et pédagogique pour le territoire joinvillais et la Scène Prévert qui accueille aussi bien du spectacle vivant que du cinéma de qualité quel que soient les genres proposés. Rénovée progressivement, elle rayonne maintenant au-delà de nos frontières. ”

PIERRE MARCHADIER

Adjoint au Maire chargé de la Culture et de l'Attractivité du Territoire

ASSOCIATIONS

Le "tissu associatif" de Joinville est important. Nous continuons à le soutenir logistiquement et financièrement afin qu'il puisse s'épanouir et que les habitants en bénéficient. Joinville est une ville qui vit et nous entretenons cette vie en partenariat avec les commerçants et les associations.



ET AUSSI

Subventions accordées aux associations

En 2008 : 419 389,62 €

En 2018 : 928 314,48 €

- Ouverture en 2019 de la Maison des associations qui viendra compléter l'offre de salles disponibles en lieu et place de l'ancienne école Montessori, place des Canadiens.
- Village des associations organisé tous les ans.
- Création d'un local associatif (atelier Sutor Lyl'Art) au sein de la résidence Égalité. (2015) - 180 K€
- Ouverture de 2 salles municipales associatives à la résidence Espérance et à la résidence Autonomie Wilson.

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS



Notre ville compte, près de 200 associations et subventionne 77 d'entre elles en fonction de critères tels que le projet porté, le nombre d'adhérents joinvillais et le niveau de trésorerie de l'association. Elle aide d'autre part le fonctionnement de la vie associative par le prêt de salles d'activités ou de réunion, en fonction des disponibilités.

200
associations
joinvillaises

ANIMATIONS

Joinville est reconnue pour son cadre de vie mais aussi pour ses animations. Malgré les baisses de dotations décidées par l'État, et les contraintes liées aux tragiques événements nationaux, nous avons souhaité maintenir les festivités et les améliorer. Les agents de la ville se mobilisent pour garantir un maximum de sécurité et il faut les en remercier.



L'ANNÉE EST JALONNÉE D'ANIMATIONS

La cérémonie de remise des diplômes aux bacheliers // Le Salon des Gourmets // La chasse aux œufs // Le Téléthon // La fête de l'été // La Scène Electro // La Journée du Développement durable // La Semaine Bleue, les sorties de fin d'année et le banquet du nouvel An pour nos seniors // La fête du jeu // La fête du sport...



LE MOT DE L'ÉLU

“ Il est important d’être toujours à l’écoute des habitants et des associations pour améliorer les manifestations, afin qu’elles restent accessibles à tous. Une réflexion est en cours pour développer des événements dans les quartiers et ainsi se rapprocher encore plus des habitants. De même, une Maison des associations ouvrira ses portes en 2019 pour que le monde associatif s'épanouisse et puisse bénéficier de locaux et de services. ”

JENNY PETIT

Conseillère Municipale déléguée à l'Animation de la Ville

SPORTS

L'histoire du sport à Joinville est séculaire. Des débuts de l'aviron à la fin du 19^{ème} siècle en passant par l'école militaire de gymnastique de Joinville devenue le célèbre Bataillon de Joinville ou encore les activités hippiques de l'hippodrome de Vincennes alors sur le territoire de la commune, Joinville a connu ses heures de gloire. Cela continue et se développe. Danse, athlétisme, football, handball, basketball, karaté, boxe, etc. Les Joinvillais disposent d'un choix important d'associations ou d'enseignants municipaux qui animent passionnément le territoire. Notre rôle ? Leur permettre de s'épanouir pleinement avec des équipements de qualité et des subventions. L'école de danse Aurélie Dupont, un stade Garchery rénové, le nouveau gymnase du Bataillon de Joinville, ... autant de terrains de jeu à votre disposition.

RÉALISATION MAJEURE



LE STADE GARCHERY

Après un long bras de fer avec la ville de Paris, nous sommes parvenus à obtenir un consensus tant pour la ville de Paris qui a besoin d'aires de grands jeux que pour la ville de Joinville qui sauvegarde l'essentiel de ses activités sportives.

Nous avons obtenu le renouvellement de la concession en conservant la totalité des créneaux de tennis et d'athlétisme et les créneaux du lundi au dimanche pour le football.

Le stade de Joinville est en réalité situé sur le territoire parisien. Après d'âpres négociations la Ville a obtenu une nouvelle concession de 15 ans. Dans le même temps elle a lancé un plan d'investissement pour la rénovation du stade pour un budget total de 9 millions. Nous avons en priorité concentré nos efforts sur les équipements sportifs :

- Trois terrains synthétiques neufs,
- La réhabilitation de la piste d'athlétisme et des aires de sauts,
- La construction d'une nouvelle aire de lancer.

LE GYMNASE LE BATAILLON DE JOINVILLE

Le gymnase Pierre François étant devenu trop vieux, il devenait urgent que nos sportifs, enfants et associations puissent continuer à pratiquer du sport dans de bonnes conditions. Nous avons lancé la construction de ce nouvel équipement dans le cadre de la requalification des Hauts de Joinville.

Le gymnase Le Bataillon de Joinville a ouvert ses portes en septembre 2018. Avec ses 1500 m² de superficie totale, des tracés au sol pour les

sports collectifs comme le Handball, Volley, Basket, de nombreuses places dans les tribunes, une homologation pour concourir aux tournois régionaux de Handball et Basket ou bien une acoustique très performante, une grande salle omnisport comprenant 190 places de gradins et un dojo, il permet aujourd'hui aux scolaires et associations de pratiquer les activités sportives en journée, soirs et weekends dans les meilleures conditions.

- Un restaurant en rez-de-chaussée
- Un parking public souterrain de 91 places en cœur de ville

8,5 M€ HT (coût net ville 6,3 M€)

ÉCOLE DE DANSE AURÉLIE DUPONT

Elle est située en retrait de la rue Gallieni et constitue un repère et un symbole d'un point de vue architectural. Un repère urbain, car il est important que cet espace soit reconnu et un symbole marquant la volonté de la municipalité de requalifier l'avenue Gallieni dans l'avenir et la modernisation de Joinville. Ce magnifique équipement qui permet à nos danseuses et danseurs de Joinville de pratiquer leur discipline dans un espace adapté. Baptisé du nom de sa marraine, Aurélie Dupont. Cet espace, nous l'avons voulu dès notre élection en 2008. Faire de Joinville une ville où il facile de pratiquer son sport, est un axe majeur de nos ambitions.

La Ville compte 517 pratiquants dans son école de danse autour de 3 disciplines pour près de 50 heures de cours/semaine. Le bâtiment accueillera aussi 6 associations sportives dont la pratique est compatible avec les revêtements de sol pour 18h/semaine.

Coût : 3 075 000 € HT.

ET AUSSI

Skate-park construction en 2013.

Gymnase lecuirot rénovation des sols prévus en 2019. 95k €

Création d'un poste d'éducateur intervenant dans les écoles élémentaire en 2018 en plus de notre éducateur sportif à temps complet.

Handi-valide La volonté de promouvoir le handisport (organisation d'une journée handi-valide tous les ans).

Des clubs importants ACPJ, RCJ, L'Aviron Marne et Joinville, Le club de Handball de Joinville, champion du Val-de-Marne.



Mobilisation pour sauver le stade Garchery



École de danse

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

7 800
licenciés en 2018

- 37 associations sportives

LE MOT DE L'ÉLU

“ Les bénéfices d'une pratique sportive régulière, en termes de santé et de bien-être, ont été démontrés maintes fois. En termes de valeurs et de cohésion également, car le sport est un extraordinaire facteur d'intégration, de renfort de l'estime de soi et de lien social. Que l'on excelle dans les figures de skate ou que l'on court le 10km de Joinville, que l'on soit un lanceur de javelot ou un marcheur nordique, que l'on pratique rame sur la Marne ou que l'on fasse des pointes à la barre, peu importe ! L'important c'est de bouger et de se sentir bien. La Ville de Joinville propose autant de possibilités d'épanouissement sportif individuel ou collectif à partir du tout premier âge. ”

MICHEL DESTOUCHES

Adjoint au Maire chargé des Sports



DEVELOPPER **LE DYNAMISME** **ET L'ATTRACTIVITE** **DU TERRITOIRE**

- 54** Renouveau des Hauts de Joinville
58 Commerce & Développement
économique et emploi





Avant // résidence étudiante



Après // résidence étudiante



Avant // rue de Paris

RENOUVEAU DES HAUTS DE JOINVILLE

**RÉALISATION
MAJEURE**

10
ANS

ZAC DES HAUTS DE JOINVILLE

Notre vision de l'urbanisation de la Ville se veut équilibrée. Nous préserverons les quartiers pavillonnaires qui constituent l'identité de notre ville et dans le même temps nous rénovons notre centre-ville pour le moderniser et y insuffler un dynamisme commercial inconnu jusqu'alors. Un projet reconnu d'utilité publique qui associe la création de logements dont des logements sociaux, étudiants, pour les seniors mais aussi des commerces, de plateaux médicaux, des équipements publics (gymnase,

crèches), un parc de centre-ville, des rues rénovées. Aujourd'hui, habitants et commerces ont pris possession de ce quartier de façon très positive.

Ce grand projet de rénovation urbaine répond avec succès à plusieurs objectifs que nous nous sommes fixés :

Dynamisation du commerce de proximité par la création de 5000 m² de surfaces commerciales, dont un magasin à l'enseigne Monoprix, et par l'arrivée de la Bred et de nombreuses entreprises.

Renforcement de l'attractivité du quartier par une offre de stationnement adaptée : 50 places de stationnement supplémentaires ont été créées place du 8 Mai 1945, qui s'ajoutent aux 60 places privées du parking



du Monoprix. Cinquante autres places seront offertes dans le parking du gymnase, qui permettra également l'accès au parking de l'Hôtel de Ville pour un total d'environ 80 places.

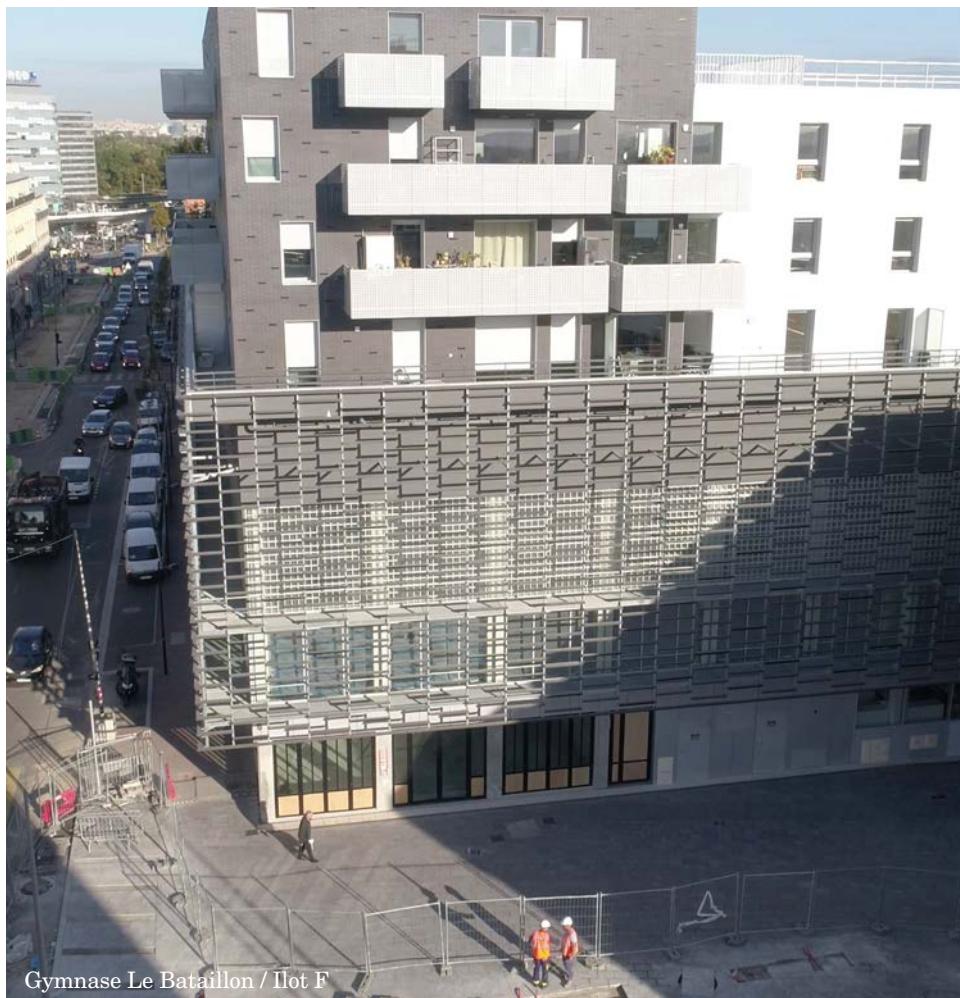
Renforcement des valeurs de développement durable avec un cahier des charges exigeant en matière de normes environnementales.

Implantation de nouveaux services publics prévus pour répondre aux besoins des habitants du quartier : gymnase, crèches, relais d'assistantes maternelles, parc urbain de 3000 m².

- **Réhabilitation complète de la rue de Paris** et du parvis de l'Hôtel de Ville

- **Création d'un belvédère** donnant accès à la scène Prévert avec un ascenseur

- **Implantation de plateaux médicaux**



HAUTS DE JOINVILLE

ZAC

Résidence Cœur de Joinville Ilot B

130 logements (2013)

Résidence Esprit de Joinville Ilot A

153 logements (2016)

Résidence étudiante Studéa Ilot E

95 logements (2015)

Gymnase du Bataillon et logements Ilot F

53 logements (2018)

Ilot C2 123 logements livrés en 2020

Ilot C1 97 logements, livrés en 2019

Parc Urbain livré en 2019

Rue de Paris (2019)

Rue de Paris Prolongée (2018)

Parvis de la Mairie (2018)

Belvédère (2019)



HORS ZAC

Résidence Cœur de Marne

170 logements

Résidence 3-5 rue Bernier

48 logements

Résidence 31-33 boul. du M^{al} Leclerc

28 logements





Avant // rue Vel Durand



Après // rue Vel Durand

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

897

logements créés

- 897 logements dont 95 logements étudiants en privilégiant la mixité sociale (10 % de logements aidés), et une diversité des logements T1 à T5
- 19 commerces

LE MOT DE L'ÉLU

“ Le quartier des Hauts de Joinville sera bientôt terminé après des années de travaux dont nous savons à quel point ils peuvent être difficiles à vivre. Le résultat est là. Un centre-ville complètement refait à neuf et qui ne coûtera pas un centime d'euros aux Joinvillais puisque l'opération est entièrement équilibrée. ”

JEAN-JACQUES GRESSIER

Premier Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, du Cadre de Vie et du Développement Durable – Vice-président du Territoire



COMMERCES - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

REDYNAMISATION DU COMMERCE LOCAL

Nous avons la grande chance d'avoir de nouveaux commerces qui ouvrent et qui croient au potentiel de notre belle ville, malgré les difficultés rencontrées par le commerce traditionnel de proximité qui touche la France entière (concurrence des grands centres commerciaux et d'internet). C'est pourquoi l'équipe municipale soutient les commerces locaux afin de préserver ce qui fait la force et l'attractivité de notre ville : une rue vivante, des commerces de quartier, quatre marchés et des habitants qui adorent prendre le temps de vivre à Joinville.



ET AUSSI

Une ville dont l'activité économique est importante et qui connaît un fort développement grâce à ses 620 acteurs économiques : 167 commerces, 297 entreprises et 156 professions libérales.

2 000 emplois créés à Joinville notamment grâce à la Bred, le siège social de Jardiland, Rent a Car, Apadom, Kali (société de nettoyage) avec sa centaine d'employés, Daikin. L'arrivée de nouvelles enseignes et restaurants Monoprix, Verre y table, La Vie Claire, Franck Provost, Yves Rocher, Le Chalet, la brasserie le Barolo, Quai Est, un fromager, Le Petit Pont, Chez Papa...

4 marchés forains hebdomadaires, animés par une quarantaine de forains abonnés, auxquels s'ajoutent un nombre variable de volants. Nos marchés forains se portent bien. Ils sont gérés depuis 2017 par un nouveau délégataire, la société Mandon, qui propose de belles animations pour le plus grand plaisir de tous.



Inauguration du Barolo, 2016



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

2000

emplois créés

19

nouveaux commerces



LE MOT DE L'ÉLU

“ Les commerçants contribuent grandement à la qualité de vie des Joinvillais. Nous pouvons faire de Joinville un exemple unique de vie locale. Devenir une ville incontournable où l'on s'arrête pour faire ses achats ! ”

CHANTAL DURAND

Adjointe au Maire chargée des Solidarités, du Développement Economique et de l'Emploi – Conseillère Départementale



S'ADAPTER À VOS ATTENTES

- 61** Fibre optique
- 62** Modernisation des services publics et proximité avec les habitants

FIBRE OPTIQUE

RÉALISATION
MAJEURE

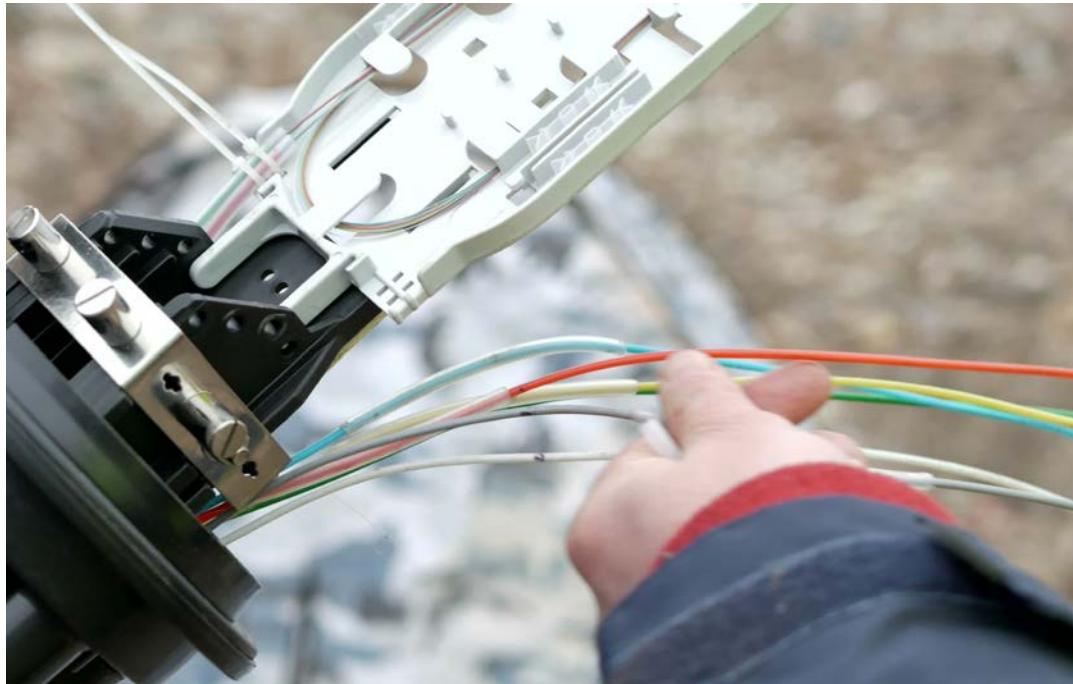
10
ANS



Inauguration déploiement de la fibre optique

INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

C'est long, mais cela se termine ! Vous le savez, il a fallu exercer une pression politique forte pour que les opérateurs de téléphonie engagent la mise en place de la fibre à Joinville. Pourquoi ? Tout simplement parce que rien ne les y obligeait et qu'un opérateur historique, Numericable, était bien implanté sur le territoire joinvillais. C'est finalement Orange qui a répondu présent et qui, depuis 2011, a entamé le déploiement de la fibre. Actuellement tous les immeubles de Joinville sont éligibles et près de 50% des pavillons ou petits collectifs (<12 logements). En 2019, la totalité de la ville sera enfin éligible.



LE MOT DE L'ÉLU

“ La modernisation de la Ville depuis 10 ans passe notamment par le déploiement de services numériques de nouvelle génération, que ce soit dans les écoles, les services aux citoyens ou l'accès des usagers aux réseaux haut débit. La complexité de la réglementation n'a hélas pas facilité le parachèvement de ces réseaux à la hauteur de nos attentes. C'est pourquoi, une volonté politique ferme et continue est nécessaire pour accompagner les opérateurs télécoms dans les dernières étapes du déploiement de la fibre optique sur l'intégralité de notre territoire. ”

STEPHAN SILVESTRE

Conseiller Municipal chargé de mission pour les Conseils d'écoles et le Développement des Réseaux de Communications

MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS

ET PROXIMITE AVEC LES HABITANTS



RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS

Dans nos sociétés où tout va plus vite, où les emplois du temps se fragmentent, le service public doit s'adapter. Il doit être plus proche, plus accessible, plus pratique en un mot. Le "Guichet unique" vise à atteindre cet objectif. Virtuel, via le "Compte citoyen", il vous permet d'effectuer vos démarches en ligne. Physique, il vous donne la possibilité de réaliser plusieurs de vos démarches quotidiennes au même instant, dans un même lieu et avec un même conseiller. Aller plus vite mais aussi donner le temps au dialogue, au débat. Nous poursuivons notre volonté de prioriser la concertation, d'être à l'écoute des Joinvillais et de travailler en co-construction avec les habitants pour faire évoluer ensemble la vie de notre commune.

GUICHET UNIQUE ET PORTAIL CITOYEN

Le "Guichet unique" c'est l'ambition de pouvoir dans une même unité de lieu et de temps répondre aux besoins des joinvillais. Cette

ambition se traduit par une réorganisation profonde des services de la Ville. En effet, les agents municipaux qui seront à votre écoute au Guichet Unique vous accompagneront dans la réalisation de demandes aussi différentes que l'état-civil, la citoyenneté, l'enfance, le cadre de vie, le sport, la culture, etc. Ils s'y forment depuis plusieurs mois. Ils le feront sur des horaires étendus, dans des espaces d'accueil repensés au sein de l'Hôtel de Ville. Des ordinateurs en libre-service seront mis à la disposition du public dans l'espace d'attente pour qu'il puisse effectuer ses démarches en ligne, de manière autonome. Car le Guichet unique est aussi présent sur internet au travers d'un nouveau portail numérique simple, ergonomique et totalement sécurisée.

En se connectant à *Mon Compte Citoyen* depuis la page d'accueil du site www.joinville-le-pont.fr, il est plus facile d'inscrire ses enfants aux centres de loisirs, de payer l'ensemble de ses prestations municipales (périscolaire, restauration scolaire, école municipale des arts musique/danse et crèche), de demander des actes d'état civil, de s'inscrire sur les listes électorales, de réserver ses places pour des événements municipaux, de prendre un rendez-vous pour renouveler son titre d'identité, de réaliser son recensement citoyen, de signaler un incident de voirie, de répondre de manière sécurisée au questionnaire lors du recensement de la population, etc. Depuis le tableau de bord, il est possible de suivre l'avancement de ses demandes, d'informer la mairie d'une modification de ses coordonnées.. Ce portail donne accès à un « coffre-fort » virtuel, dans lequel chacun peut archiver ses documents numérisés, de manière sécurisée, et non visible de l'administration. Il s'adapte à tous les types d'écran (tablettes, smartphone, ordinateur) et se veut plus intuitif. *Coût total de l'opération : 3,3 M€* (travaux, mobilier et informatique compris)

ET AUSSI

• **Billetterie en ligne** scènes Prévert en 2017 nous avons mis en place une billetterie spectacle électronique pour faciliter l'achat des billets en ligne avec un mode de règlement par carte bancaire.

• **Site Internet** il a été modernisé pour plus de lisibilité. Doté d'une nouvelle identité visuelle, nous avons voulu qu'il soit conçu comme une véritable vitrine de notre Ville, pour faciliter la recherche d'informations et la navigation des internautes.

• **Réseaux sociaux** vous pouvez retrouver également les temps forts de l'actualité municipale sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram.

• **Magazine municipal** lancement d'une nouvelle maquette en septembre 2018 plus sobre, élégante et rythmée, adaptée pour apporter une lecture plus dynamique et proposer une nouvelle perception de l'actualité de la Ville.

Réunions publiques Nous tenons régulièrement des réunions publiques pour des sujets globaux de la ville, ou pour des sujets plus précis, des réunions de quartiers, de rues, avec les collectifs de riverains pour échanger avec vous. En tant qu'élus de terrain nous sommes également dans les commerces, sur les marchés, et ce, tous les jours de la semaine pour nous enrichir de vos attentes, de vos idées et améliorer ainsi votre quotidien.

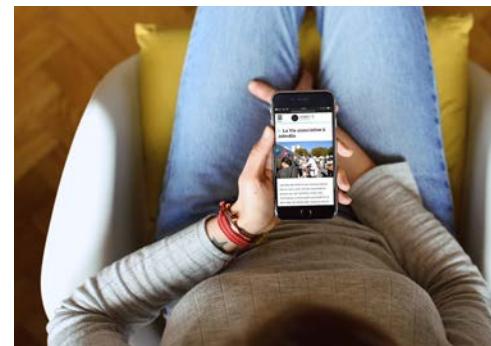
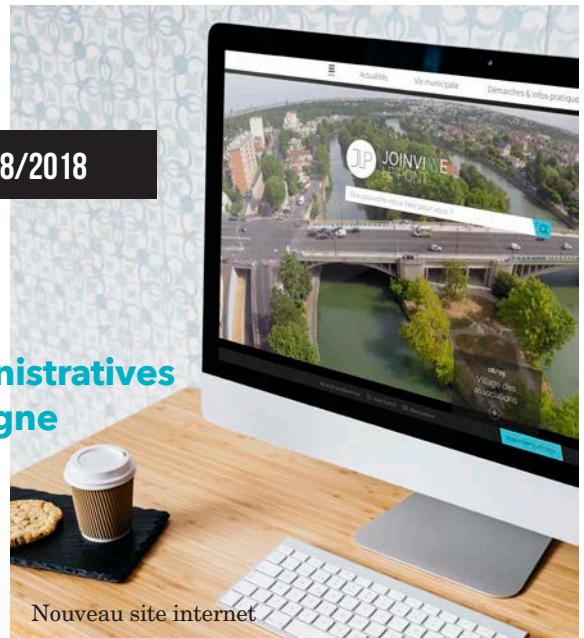
• **Des élus à votre écoute** un secrétariat des élus disponible pour prendre vos doléances et demandes de rendez-vous.



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

40

démarches administratives disponibles en ligne



LE MOT DE L'ÉLU

“ Peu de villes de notre taille proposent ce que nous nous apprêtons à mettre en place dans quelques semaines, au travers du Guichet unique. Pourtant, nous sommes persuadés que c'est l'avenir d'un service public de proximité qui doit s'adapter aux modes de vies urbains de ses citoyens. Les agents qui s'y sont impliqués, que ce soient les nouveaux "conseillers relations usagers" qui seront à votre contact, ou les agents des services dits "experts", sont motivés pour vous rendre un service d'une grande qualité. Merci à eux ! ”

FRANCIS SELLAM

Adjoint au Maire chargé des Finances, des Ressources Humaines et du Logement



DES ÉQUIPES AU SERVICE DE VOTRE QUOTIDIEN

- 65** Personnel municipal
- 66** Sécurité
- 68** Trombinoscope

PERSONNEL MUNICIPAL

Tous les agents portent les projets et font vivre le service public joinvillais. C'est pourquoi la qualité des conditions de travail de tous est primordiale. Afin de l'améliorer encore, nous avons mis en place de nombreuses actions permettant notamment la réduction des risques professionnels. Nous avons renforcé le dialogue social avec les partenaires sociaux qui fait l'objet d'une concertation permanente dans le cadre des instances consultatives légales. Ces actions en faveur du bien-être au travail se doublent d'une volonté d'exemplarité en refusant de manière intransigeante toute forme de discrimination.

RÉALISATION MAJEURE



PRÉVENTION

Mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels, de la pénibilité physique du travail et de promotion de la qualité de vie au travail qui ont conduit à :

- L'absence de maladie professionnelle,
- Un taux d'accidentologie bas,
- Un taux d'absentéisme réduit : 9.67% en 2009, 5.6% en 2017.

CHIFFRES CLEFS 2008/2018

60%
de femmes parmi les agents

LE MOT DE L'ÉLU

“ Avec plus de 475 agents et plusieurs dizaines de métiers, les agents de Joinville-le-Pont sont très différents, tant par leurs formations, leurs expériences et leurs cultures professionnelles. Ils ont tous à cœur de mettre leur énergie, leur savoir-faire, leurs compétences au service de notre Ville. Ils s'adaptent et se forment en permanence pour répondre au mieux aux attentes des Joinvillais et nous les en remercions. ”

FRANCIS SELLAM

Adjoint au Maire chargé des Finances, des Ressources Humaines et du Logement

ET AUSSI

- Une politique active de formation : 4.3 jours de formation/an en moyenne pour le personnel permanent.
- Développement de l'action sociale : adhésion au CNAS qui propose une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales, notamment des agents de la fonction publique territoriale.
- Une assistante sociale en partie dédiée aux agents.
- Participation de l'employeur aux cotisations prévoyance et mutuelle.
- La dé-précarisation, principalement dans la filière animation (périscolaire et jeunesse)
- Le recours accru à la mobilité interne pour pourvoir certains postes.



Formation projet relation usagers

SÉCURITÉ

La Police municipale, ce sont 21 agents à votre service quotidiennement. Depuis 2008, nous avons augmenté ses effectifs de 16%, élargi les horaires d'intervention, déployé la vidéo protection et nous avons, en 2016, décidé d'armer les policiers. Ils sont par ailleurs dotés de caméras individuelles. Leur mission est simple et en même temps complexe : s'assurer que Joinville reste une ville paisible. Ils sont donc à votre contact tout aussi bien pour assurer la tranquillité publique, que pour le bon ordre et la sécurité.



ET AUSSI

- Grâce à nos multiples interventions politiques, les pompiers qui devaient définitivement quitter Joinville sont restés sur la commune. Un nouveau centre de secours fluvial de la BSPP et de la Police Nationale est implanté dans l'île des Saints Pères (2009/2010).
- En 2011, un dispositif de vidéo-protection comprenant 12 caméras de voie publique a été installé sur le territoire. En 2015 nous atteignons 24 caméras pour l'ensemble de la Ville. En 2018, 30 caméras ont été installées et nous devrions atteindre les 40 caméras d'ici la fin du mandat. 1 caméra sera installée à la fourchette de Champigny sur Marne, 2 caméras sur l'Île Fanac, 2 caméras sur le parvis de la Mairie, 2 caméras de plus au carrefour avec le Bd du Maréchal Leclerc, 1 caméra sur la place Mozart.
- En 2014, les agents sont équipés de gilets pare-balles et d'armes de catégorie C et D, comme la bombe lacrymogène et le Tonfa.

ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

La réalité, le quotidien, les situations difficiles que vivent nos policiers sur la voie publique, et aujourd'hui les attentats d'une envergure sans précédent, nous ont persuadés que nos policiers municipaux devaient être équipés de moyens de défense dissuasifs. Aussi, en 2016, en concertation avec le Préfet du Val-de-Marne, le commissaire de Police de Nogent et le Conseil municipal, les policiers municipaux de Joinville ont été dotés de revolvers. Ils sont régulièrement formés au maniement de ces armes et passent des tests psychologiques pour s'assurer de leur capacité à les utiliser.

RÉALISATION
MAJEURE

10
ANS



- En 2016, la création d'un nouveau Centre de Supervision Urbain et la mise en place de la vidéo-verbalisation.
- En 2017 augmentation de la plage horaire de la police municipale (7h/21h30 du dimanche au jeudi, 7h/24h les vendredis et samedis).
- Le renforcement du partenariat et des opérations conjointes avec la police nationale.
- Le renforcement également du partenariat à travers des opérations conjointes avec la RATP.
- La présence de patrouilles équestres de la Garde Républicaine.
- Sécurisation des abords des établissements scolaires, des lieux de cultes dans le cadre de l'état d'urgence.
- Une prise de contact avec les Joinvillais pour dispenser des conseils techniques et préventifs de lutte contre les cambriolages (Secteurs Polangis et Palissy) et l'augmentation des patrouilles anti-cambriolage.
- Une surveillance régulière, à travers de nombreuses patrouilles, des implantations « sauvages » au sein de la commune. Un suivi des procédures ayant abouti à une évacuation.
- Un partenariat renforcé avec l'équipe de la Maison de la Solidarité et de l'Emploi dans la prise en charge des personnes en grande précarité sociale ou victimes de pathologies psychiatriques.
- 2018 : les policiers municipaux sont équipés de caméras portatives.



CHIFFRES CLEFS 2008/2018

30
caméras installées
dans la ville pour assurer
la vidéo-protection

LE MOT DE L'ÉLU

“ La sécurité est la première des libertés : la police municipale a donc été renforcée et modernisée au cours de la mandature pour améliorer la protection des personnes et des biens et garantir la tranquillité publique. Sa mission est claire : des agents bien formés et réactifs ; une action de terrain au service de la population; des partenariats solides avec les autres forces de sécurité, en particulier la police nationale. ”

RÉMI DECOUT

Adjoint au Maire chargé de la Sécurité, des Affaires Juridiques et de la Coopération Intercommunale

LES ÉLUS À VOTRE SERVICE

JOINVILLE AVEC VOUS

[26 élus]



OLIVIER DOSNE
Maire de Joinville-le-Pont
Conseiller régional
d'Île-de-France



JEAN-JACQUES GRESSIER
1er Adjoint au Maire
chargé de l'Urbanisme, du Cadre
de vie et du Développement
durable, Vice-Président du
territoire Paris Est Marne & Bois



CHANTAL DURAND
Adjointe au Maire chargée des
solidarités, du Développement
économique et de l'Emploi,
Conseillère départementale



RÉMI DECOUT,
Adjoint au Maire chargé
de la Sécurité, des affaires
juridiques et de la coopération
intercommunale



ARESKI OUDJEBOUR
Adjoint au Maire chargé des
Activités périscolaires, du CMEJ
et de l'Emploi des jeunes



MICHEL DESTOUCHES
Adjoint au Maire chargé
des Sports



VIRGINIE TOLLARD
Adjointe au Maire chargée
de la Vie scolaire, Conseillère
du territoire



JEANNINE CHERY
Conseillère municipale
Déléguée à la Petite enfance



FRANCIS SELLAM
Adjoint au Maire chargé
des Finances, des Ressources
humaines et du Logement



JENNY PETIT
Conseillère municipale
déléguée à l'Animation
de la Ville



CHANTAL ALLAIN
Adjointe au Maire
chargée de la Jeunesse
et du Handicap



JEAN-MARIE PLATET
Conseiller municipal délégué
au Logement, aux Affaires
patriotiques et aux Relations
avec les armées



PIERRE MARCHADIER
Adjoint au Maire chargé
de la Culture et de l'Attractivité
du territoire



LILIANE REUSCHLEIN
Conseillère municipale
déléguée aux seniors



BOUTAÏEB KADDANI
Conseiller municipal délégué
au Développement durable
et à l'éco-citoyenneté



MAXIME OUANOUNOU
Conseiller municipal chargé
de mission pour le commerce
(bas de Joinville)



ALAIN BARUGEL
Conseiller municipal chargé
de mission pour le commerce
(haut de Joinville)



STEPHAN SILVESTRE
Conseiller municipal chargé
de mission pour les conseils
d'écoles et le développement
des réseaux de communication



CORINNE FIORENTINO
Conseillère municipale
chargée de mission
pour le CMEJ



HÉLÈNE DECOTIGNIE
Conseillère municipale
chargée de mission
pour le CMEJ



CATHERINE MEUNIER
Conseillère municipale
chargée de mission
pour la saison culturelle



AMÈLE SELLAM
Conseillère municipale
chargée de mission pour
les conseils d'école



GILLES COLRAT
Conseiller municipal
chargé de mission
pour le CMEJ



CHRISTELLE FORTIN
Conseillère municipale
chargée de mission
pour les conseils d'école



CAROLINE RUIZ
Conseillère municipale
chargée de mission
pour le CMEJ



ISABELLE SERIEIS
Conseillère municipale

VIVRE JOINVILLE ENSEMBLE

[3 élus]



OLIVIER AUBRY
Conseiller municipal



CHANTAL COLIN
Conseillère municipale

UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT

[3 élus]



JEAN-FRANÇOIS CLAIR
Conseiller municipal



**MARIE-FRANCE
ASTEGIANI-MERRAIN**
Conseillère municipale



BERNARD DUVERT
Conseiller municipal



MICHEL LAVAL
[Non inscrit]

MICHEL LAVAL
Conseiller municipal

LIBRE EXPRESSION



LIBRE EXPRESSION

MAG'ZINE - hors série est édité par la Mairie de Joinville-le-Pont, 23 rue de Paris 94340 Joinville-le-Pont

Directeur de la publication Olivier Dosne, Maire de Joinville-le-Pont

Directrice de la communication Isabelle Prigent

Rédaction Christel Demarigny, Clément Leroy

Conception et réalisation graphique Annabelle Brietzke

Photos Photothèque de la Mairie, shutterstock

Impression Réveil de la Marne

JOINVILLE AVEC VOUS

[26 élus]

Ce numéro fait le bilan de 10 ans d'actions à la tête de la municipalité. Nous sommes fiers du travail collectif accompli et de l'évolution de Joinville-le-Pont. Notre commune s'est transformée, embellie et modernisée.

L'objet de ce bilan est simple, il s'agit de détailler l'ensemble des actions et réalisations dont les champs d'application touchent petits et grands et impliquent pour l'essentiel l'amélioration de votre quotidien.

L'éducation et la jeunesse, l'affirmation d'une solidarité pour les plus fragiles, la volonté de préserver l'environnement, de doter la ville d'infrastructures pérennes et la maîtrise de l'urbanisme sont au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons vous rendre compte de nos actions, faire le point sur ce que nous avons fait. 10 ans de gestion municipale, c'est un temps suffisamment long pour prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des réalisations mais c'est aussi un temps court car bien des décisions se construisent dans la durée, en fonctions des contraintes administratives et juridiques.

Aujourd'hui, le dynamisme de Joinville rayonne sur tout le département et bien au-delà et est reconnu par de nombreux acteurs. Tous ces projets sont possibles grâce à une saine gestion des deniers publics, à l'investissement des élus du conseil municipal et celui des agents de la commune.

Être élu, c'est prendre des engagements et en présenter les résultats.

*Vos élus de la majorité
municipale*



UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT

[3 élus]

Zone à Faibles Emissions métropolitaine : à vous de décider !

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris a adopté le projet de mise en place d'une ZFE métropolitaine "qui interdira, à partir de juillet 2019, les véhicules disposant des pastilles Crit'Air 5 et non classés à l'intérieur du périmètre de l'A86". Dans quelques mois le conseil municipal se prononcera sur cette mesure qui devrait toucher 276 véhicules de particuliers sur les 462 répertoriés à Joinville-le-Pont, ville partiellement incluse dans le dispositif. Cela va se traduire pour les zones concernées par l'apposition d'une vignette Crit'Air sur le pare-brise pour pouvoir circuler dans la ZFE. Les Crit'Air 5 des autres quartiers joinvillais auront interdiction de rouler dans la ZFE. L'interdiction porte "sur les poids lourds 7/7j, 24/24h et les autres motorisations du lundi au vendredi de 8h-20h". Nous rappelons que le protocole de Göteborg fixe des engagements de réduction des émissions de la pollution atmosphérique pour 2020 pour 5 polluants primaires : SO2, NOx, COVNM, PM2,5 et NH3. Selon le rapport du CITEPA / INERIS les engagements Göteborg 2020 / 2005 sont atteints pour le SO2, les NOx, COVNM et les PM10 et PM2,5. Le rapport 2018 Europe (EEA report) donne pour la France le nombre de décès prématurés par rapport à l'espérance de vie dû aux PM2,5 (35800), NOx (9700) et O3 (1800).

Selon le rapport de 2018 d'Air Paris pour Paris, les émissions de PM10 ont pour origine le trafic routier (42%) et le résidentiel / tertiaire (42%), pour les COVNM le résidentiel / tertiaire (43%) et le trafic routier (25%), les PM2,5 le résidentiel / tertiaire (50%) et le trafic routier (39%), le CO² le résidentiel / tertiaire (52%) et le trafic routier (47%), les NOx le trafic routier (73%) et le résidentiel / tertiaire (24%).

Nous sommes tous partie prenante pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons. La politique, les priorités, les critères d'acceptation et les règles écologiques doivent être identiques pour tous les citoyens quelle que soit leur ville, leur département ou leur région. Un véhicule qui pollue, pollue quelle que soit sa localité. Nous préconisons d'interdire les malus écologiques qui donnent droit d'utiliser un véhicule qui pollue moyennant finance et les véhicules qui ne respectent pas la réglementation antipollution (ADEME 2018). Nous vous invitons à vous prononcer sur cette ZFE et à nous faire part de votre avis que nous défendrons en conseil municipal. Écrivez-nous en mairie.

Jean-François Clair, Marie-France Astegiani-Merrain, Pascal de Cazenove
Unis pour Joinville-le-Pont
jf.clair@joinvillelepoint.fr

VIVRE JOINVILLE ENSEMBLE

[3 élus]

Tournons la page

M. Dosne ne tarit pas d'éloges à propos de ses dix années de mandat, tant « on n'est jamais mieux servi que par soi-même ». Ainsi, chaque année la théâtralisation de la cérémonie des vœux, et plus généralement une communication aussi surabondante que coûteuse ne peuvent résister au constat objectif posé par la population : la qualité

de vie est en recul à Joinville. C'est un des enseignements de l'écoute et du dialogue que nous entretenons avec la population. Alors que le coût pour se loger ne cesse d'augmenter, le maire se félicite de voir pousser des immeubles sans mesurer les conséquences de la densification dont il porte la lourde responsabilité. Les services à la population peinent à satisfaire toutes les attentes légitimes, la demande de places en crèche ne cesse de croître et les équipements culturels et sportifs ne sont plus assez nombreux. Les conditions de circulation et de stationnement ne cessent de se dégrader, sans qu'aucune solution concrète ne soit mise en place.

Les nuisances créées par le viaduc de l'autoroute A4/A86 demeurent, les murs anti bruit ne sont toujours pas installés malgré les promesses du maire d'intervenir en sa qualité de conseiller régional auprès des instances régionales et nationales. Le développement durable doit être une priorité de la politique municipale.

Le pouvoir d'achat reste une préoccupation de la population, rappelons que les impôts locaux ont été augmentés à trois reprises en dix ans, ce qui place Joinville au rang des communes les plus taxées du Val-de-Marne.

Et pourtant, il y a tant à faire pour Incrire Joinville dans son époque tout en gardant ses caractéristiques tant appréciées et notamment son esprit villégiature des bords de Marne.

L'évolution de notre ville ne peut se mesurer à la hauteur des immeubles, le bien être des habitants est une donnée essentielle. La ville doit donc prendre sa part pour agir en faveur des Joinvillais dans le besoin. Il est ainsi possible de prévoir des clauses sociales aux marchés publics municipaux, permettant d'offrir des emplois à ceux qui en sont privés. Nos demandes en ce sens sont restées vaines.

De même il aurait été plus judicieux de construire le nouveau gymnase sur l'ancien site Essilor, près de l'école Simone Veil. Une véritable concertation aurait permis d'éviter ce genre d'erreur. Nous l'avons répété, sans être entendus.

Il est donc nécessaire de changer la méthode de gouvernance mais aussi d'aller vers d'autres choix, dictés par une vision cohérente d'avenir pour Joinville.

Olivier Aubry, Chantal Colin,
Bernard Duvert
vivre_joinville_ensemble@yahoo.fr

MICHEL LAVAL

[Non inscrit]

Une décennie de bétonnage et de gentrification

La Municipalité d'Olivier Dosne édite son bilan, juste avant la retenue imposée par l'approche des élections municipales.

Le changement de direction en 2008 n'a pas amené le renouveau espéré par beaucoup. La modernisation du style ne masque pas l'aggravation des défauts : gestion monarchique, mépris du principe de précaution, propagande en guise d'information, ignorance du réchauffement climatique, perte de notre patrimoine culturel et naturel.

Joinville subit une double pression du marché, tendant à la densifier et à la purger de ses habitants les plus modestes. Les politiques locales ont accompagné avec enthousiasme cette dérive métropolitaine. On parle hypocritement de « vivre-ensemble » et on favorise la ségrégation sociale... Il est temps d'ouvrir les yeux et de changer de cap !

Michel Laval,
Conseiller municipal écologiste (EELV)



Version en ligne disponible sur
www.joinville-le-pont.fr